

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIII - No 43 Montréal, 9 janvier 1974



*L'agriculture et
le consommateur*

**Cours
télévisés
agricoles**

pages 7-8-9-10



Grains de provendes

**Les stocks sont bas et la
situation demeure alarmante**

page 6

**Création d'un Office national
de commercialisation du
dindon**

page 6

**Analyse de la situation
agricole fin 1973**

page 2

D'une année à l'autre

La hausse du prix des aliments et l'augmentation non moins sensible de leur coût de production ont caractérisé l'année 1973 sur le plan économique. La prise de conscience plus aiguë

par André Charbonneau

des problèmes de la relève en agriculture, des besoins de loisirs, de l'ajustement nécessaire des revenus agricoles à ceux des citadins, des conséquences désastreuses de la spéculation sur les terres agricoles et de l'invasion urbaine en milieu rural, ont d'autre part dominé l'attention sur le plan sociopolitique, tant à la ville qu'à la campagne.

D'ores et déjà, on peut prévoir qu'en 1974 les tendances économiques s'accroîtront. Avec la crise de l'énergie, il est douteux que le prix des aliments et de leur coût de production diminuent. La pression du marché mondial devrait diminuer dans le domaine des grains de provende, mais le prix de leur transport pourrait bien maintenir la cherté du produit et l'écart habituel entre les éleveurs de l'Est et de l'Ouest. Dans l'ensemble, l'économie agricole pourrait aussi se ressentir de la récession générale prévue tant aux États-Unis qu'au Canada.

En tout temps, les approvisionnements de viande dépendent des décisions que des milliers d'éleveurs auront prises plusieurs mois auparavant, c'est-à-dire jusqu'à trois années dans le cas du boeuf et jusqu'à une année dans le cas du porc.

Le climat de méfiance qui en résulterait pourrait décourager les investissements sur les fermes et les hausses de production subséquentes. Par contre, l'augmentation du chômage en milieu urbain devrait réduire les incitations qui poussent les jeunes à désertir les campagnes. À condition qu'une nouvelle vague de placement dans les valeurs sûres foncières ne vienne pas contrecarrer cette tendance.

La conjoncture favorisera particulièrement le développement de l'agro-tourisme. Faute de pouvoir voyager à l'étranger, les urbains se montreront plus que jamais sensibles aux invitations les encourageant à passer leurs vacances à la campagne. L'occasion pourrait donc être propice de développer ce secteur complémentaire de l'économie agricole.

La hausse des prix pétroliers touchera notamment les céréales, le lait, la volaille et la viande. En plus des dépenses accrues en pétrole proprement dit, huile diesel et lubrifiants, les producteurs devront payer plus cher les fertilisants qui en dérivent, les tuyaux de drainage de plastique, les herbicides et les fongicides, voire dans certains cas le gaz fréon utilisé pour la réfrigération. Aux augmentations du coût de production des produits de la ferme viendront s'ajouter celles de l'industrie alimentaire, de sorte qu'au total, les prix des aliments pourraient monter plus rapidement en 1974 qu'en 1973.

Si le ralentissement économique général s'avère trop considérable, les urbains menacés par le chômage se-

ront peut-être moins sympathiques aux réclamations des agriculteurs. Ceux-ci auront donc intérêt à rappeler aux citadins que le secteur agricole est celui qui consomme le plus, même sur le plan alimentaire.

C'est dire que la priorité qu'il faudrait accorder à l'équilibre des revenus urbains et ruraux risque d'être relégué au second plan, encore une fois. On peut donc prévoir que les victoires agricoles seront plutôt partielles en 1974.

Déjà l'Office canadien de commercialisation du dindon a vu le jour. D'ici peu, une entente devrait permettre la mise sur pied d'un office équivalent pour le poulet.

En 1973, une minorité de producteurs a réussi à paralyser l'organisation d'un plan conjoint du porc. Comme les besoins qui rendaient impérieuse la recherche d'une solution demeurent toujours aussi pressants, il est possible qu'en 1974 le gouvernement retouche ses politiques de commercialisation.

Il est également raisonnable de penser que certaines mesures nouvelles serviront d'amorce à la solution du problème de la spéculation sur les terres arables.

Cette année, la commission mixte internationale des eaux limitrophes devrait de son côté prendre certaines décisions susceptibles de modifier la situation des terres riveraines tant du Richelieu que du Saint-Laurent.

Dans le secteur de la forêt, l'année 1973 a été caractérisée par les activités des organismes syndicaux notamment en vue de l'aménagement des boisés privés et du développement des scieries. En 1974, ces activités devraient se poursuivre alors que les noms de Sacré-Coeur, Saint-Félicien, Natasquan, voire Cabano reviendront régulièrement dans l'actualité. On attend toujours la politique gouvernementale concernant les concessions forestières ainsi que l'acceptation des propositions syndicales au sujet de l'Estrie.



L'OPINION RURALE...

Le MAQ et le ridicule

J'ai participé, le 4 décembre dernier, à une journée agricole régionale à St-Jérôme. Environ 400 personnes s'étaient rendues à l'invitation de M. Jean Leclerc coordonnateur de la région no 10. Le thème de ces deux journées: "La

rentabilité par l'autosuffisance".

Les cultivateurs ont pu entendre les savants exposés des responsables du ministère de l'Agriculture. En eux-mêmes, les sujets traités rejoignaient le thème proposé. Il est toutefois permis de se poser des questions sur cette habitude de faire ingurgiter des notions à des individus sans se soucier du cadre temporel nécessaire pour les digérer. Je souligne par là le processus d'assemblée où tout marchait rondement: aux exposés de 30 minutes chacun, on avait prévu 5 pauvres minutes pour les questions de la salle. Selon moi, si le MAQ croit que son rôle est d'éduquer et de sensibiliser les cultivateurs, il devrait prévoir plus de temps pour les commentaires des cultivateurs.

Cela m'amène à poser deux questions:

— Serait-ce que le MAQ est conscient que les sujets abordés n'ont rien de nouveau?

— Serait-ce que le MAQ a peur que les cultivateurs posent trop de questions?

Il est permis de penser qu'une telle insouciance à favoriser l'opinion des cultivateurs dans le cadre de telles journées dénote une ignorance des vrais problèmes agricoles ou une méconnaissance des cultivateurs. Je tiens toutefois à souligner que les exposés des agronomes avaient de l'étoffe pour provoquer des commentaires. Mais le ridicule ne tue pas et 400 personnes se sont rendues à St-Jérôme. Au fond c'est peut-être ce qui compte pour le Ministère de l'Agriculture.

Luc Dugas,
St-Roch de l'Achigan



Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:
Jean-Marc KIROUAC
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE:
Mme Rosaline D.-LEDOUX
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Collin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$3; 3 ans, \$7; 5 ans \$10.

Dépôt légal — 3e trimestre 1973
Bibliothèque nationale du Québec

Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe

OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE DU SERVICE D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION

La Fédération de l'UPA de Joliette (Union des Producteurs Agricoles) désire retenir les services d'un responsable de l'éducation et de l'information syndicale en milieu agricole.

Exigences:

- Technologiste agricole ou équivalence.
- Connaissance et intérêt à l'agriculture.
- Dynamisme et initiative personnelle.
- Posséder son automobile.

Traitement:

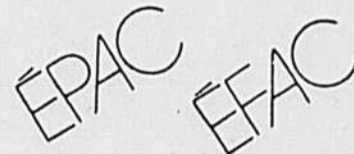
- À discuter selon les qualifications.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 18 janvier 1974, à l'adresse suivante:

Fédération de l'UPA de Joliette,
110 Beaudry Nord,
Joliette, P.Q.
J6E 6A5

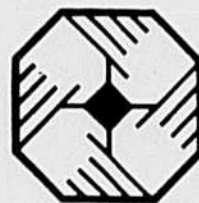
ENCORE DU NOUVEAU!

Nous venons de mettre sur pied deux nouveaux plans d'épargne spécialement conçus à l'intention des producteurs agricoles et des travailleurs autonomes qui désirent planifier leur avenir tout en réduisant leur revenu imposable. Il s'agit des plans:



Pour être renseigné davantage sur ces deux nouveaux plans d'épargne, consultez un de nos représentants et soyez ainsi assuré d'un service complet et toujours personnel.

VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — VOL
FONDS DE RETRAITE
PLAN DE CAPITALISATION



LES COOPÉRANTS
compagnie mutuelle d'assurance-vie
et La compagnie coopérative
incendie et accidents

Vous pouvez aussi vous adresser au
SIÈGE SOCIAL: 1259 Berri, Montréal H2L 4C7

Des lenteurs aux conséquences désastreuses

Les producteurs de lait de consommation du Québec sont présentement victimes de lenteurs administratives tout à fait inexplicables pour la fixation du prix de leur produit, compte tenu de l'évolution du coût de production du lait.

Les lenteurs administratives dont nous voulons parler sont dues à une entente fédérale-provinciale conclue entre les deux niveaux de gouvernement à l'occasion de la mise en place d'une politique d'aide à la consommation par l'entremise d'un subside spécial de .05¢ la pinte de lait, en octobre dernier.

Cette politique d'aide à la consommation, tout en étant des plus profitables au consommateur canadien, quoi qu'on en dise, avait quand même dans ses conditions d'application, une allure de gel de prix au producteur pour une période d'un an.

Il faut bien noter que cette tendance au gel du prix au producteur n'a jamais été acceptée par aucune association agricole, pas plus d'ailleurs que par les associations de consommateurs, et qu'elle ne l'est pas encore. D'ailleurs, en toute justice et équité, les autorités fédérales ne peuvent en aucun temps, surtout pas en période d'inflation, s'arroger le droit d'imposer des mesures de gel de prix des produits agricoles, à moins d'établir les mêmes mesures à tous les secteurs de l'économie canadienne.

Évidemment, dans le cas qui concerne les producteurs de lait de consommation, on veut bien soutenir que la politique d'aide à la consommation permettait la révision des prix du lait aux producteurs et aux consommateurs, à la lumière de l'évolution du coût de production par 100 lb de lait. Encore là, nous n'acceptons pas que les conditions de révision des prix faites au Québec ne soient pas les mêmes que celles faites à l'Ontario, par exemple.

En fait, l'Ontario jouit de la même politique d'aide à la consommation et peut, par l'entremise de l'Office des producteurs de lait, quand l'augmentation du coût de production dépasse 7½%, augmenter le prix du produit, à la condition d'en informer les autorités fédérales. Au Québec, la même preuve étant faite par la Fédération des Producteurs de Lait, et soumise en audience publique de la Régie des marchés agricoles du Québec, preuve reconnue valable à la fois par les autorités du ministère provincial de l'Agriculture, les représentants du Conseil de l'Industrie Laitière et les Associations de consommateurs, il faut malgré tout que des négociations soient entreprises entre le ministère provincial et le ministère fédéral de l'Agriculture. C'est donc le ministère fédéral qui a le dernier mot.

L'intrusion du pouvoir fédéral au niveau du contrôle des prix d'un produit qui n'est pas l'objet d'un commerce interprovincial est inacceptable. Le gouvernement du Québec, tout autant que celui des autres provinces, a certes la compétence requise pour prendre soin des produits qui ne sont commercialisés qu'à l'intérieur des provinces.

On rétorquera à cette affirmation que le tout a quand même été l'objet d'une entente fédérale-provinciale. C'est un fait. Mais il faut aussi tenir compte qu'au Québec, l'Union des Producteurs Agricoles et la Fédération des Producteurs de Lait n'ont jamais approuvé la décision du ministère provincial de l'Agriculture de signer cette entente. Que les impératifs d'une campagne électorale aient porté le ministère provincial de l'Agriculture à se départir sans trop de résistance d'un pouvoir qui avait toujours été sien, ça dépasse l'entendement. Aujourd'hui, c'est au même gouvernement provincial à porter le poids d'un geste qu'il n'est pas sans regretter et non aux producteurs de lait de consommation.

En date du 15 septembre 1973, les producteurs de lait de consommation voyaient le prix de leur lait de classe 1 fixé à \$8.65/100 lb. Ce prix ne répondait pas adéquatement aux demandes des producteurs. L'augmentation du coût de production au cours des mois précédents aurait nécessité .20¢ de plus par cent livres de lait de classe 1, ce qui aurait signifié la parité avec les producteurs de lait de consommation de l'Ontario.

Depuis le 15 septembre 1973, le coût de l'alimentation du bétail, le coût de la main-d'oeuvre, du transport, de l'énergie, et le coût d'achat de toutes les utilités professionnelles ont connu des hausses qui ont fait bondir le coût de production de cent livres de lait de tout près de 9%. C'est donc dire que depuis le 15 septembre, les producteurs de lait connaissent une baisse inquiétante de leur revenu net.

Les gouvernements central et provincial n'ont pas le droit, dans les circonstances présentes, de laisser languir les producteurs de lait du Québec en retardant de leur accorder l'augmentation de .01¢ la pinte de lait qu'ils réclament. Les lenteurs

administratives ne sont pas de mise dans le présent cas et tout retard apporté à répondre à des demandes légitimes sera considéré comme de l'incompétence administrative dommageable à toute l'industrie laitière.

Le ministère fédéral de l'Agriculture a semblé, jusqu'à maintenant, reconnaître l'urgente nécessité d'améliorer le revenu des producteurs agricoles canadiens. Il a donc en main l'occasion toute choisie de démontrer dans les faits qu'il sait ajuster le geste à la parole. Il nous paraît toutefois difficilement acceptable qu'il ne puisse être reconnu sans délai que le coût de production du lait a connu au cours des derniers trois mois une hausse telle que démontrée par la Fédération des producteurs dans ses dernières représentations.

Quant au ministère provincial de l'Agriculture, il doit tout mettre en oeuvre pour reprendre les pouvoirs qu'il avait en main dans le domaine du contrôle des prix du lait de consommation. S'il est du devoir du gouvernement central d'aider le consommateur à supporter le fardeau d'une inflation dont il n'est pas responsable, il est aussi de son devoir de faire confiance aux provinces dans le domaine du contrôle des prix des produits qui ne figurent pas au tableau du commerce interprovincial.

D'ailleurs, les consommateurs québécois sont conscients que pour s'assurer un approvisionnement régulier en lait de consommation nature de qualité, il leur faudra payer le prix qui permettra aux producteurs et aux industriels laitiers de demeurer en affaires. Ils reconnaissent aussi qu'une politique de gel de prix qui ne s'appliquerait qu'à certains secteurs de l'économie pourrait, à la longue, leur jouer de vilains tours. Ils préfèrent de beaucoup analyser avec les producteurs de lait l'évolution de leur coût de production et payer un prix raisonnable pour le produit plutôt que subir les conséquences d'une politique qui conduirait infailliblement à une insuffisance de l'approvisionnement.

S'ils en viennent à faire ce raisonnement, c'est qu'ils subissent actuellement, pour ce qui est des produits pétroliers, les conséquences d'une menace permanente de la possibilité d'un manque d'approvisionnement. Cette menace, même si elle ne se concrétise pas encore dans la pratique, conduit à des niveaux de prix qui ne sont pas sans inquiéter tout le monde. Une économie libérale comme la nôtre sait profiter de toutes ces circonstances difficiles et au bout de la ligne, c'est le consommateur qui paie.

Il n'y a aucune espèce de raison pour que le producteur de lait de consommation du Québec n'ait pas droit à la parité de prix avec le producteur ontarien. Essayer de nous faire croire que le coût de production de ces derniers est supérieur à celui des producteurs québécois équivaut à contredire les affirmations habituelles qui sont avancées quand des comparaisons sont faites entre les producteurs des deux provinces, et ça ne tient pas.

Nous osons croire que les hésitations dont ont été et sont encore actuellement victimes les producteurs de lait de consommation du Québec ne constituent pas un avant-goût de ce que sera l'attitude du gouvernement central lors de l'élaboration de la politique laitière nationale pour le lait de transformation durant l'année laitière 1974-75.

L'industrie laitière canadienne doit pouvoir compter sur un appui ferme de la part des autorités en place. Cet appui doit se traduire par une politique agressive, susceptible d'assurer aux producteurs de lait canadiens une sécurité de revenu dont ils ne peuvent se dispenser. Dans le cas contraire, l'industrie laitière canadienne verra baisser ses effectifs de producteurs à un niveau tel que le marché canadien devra recourir davantage et de façon contraire à l'importation pour répondre à ses besoins.

Une telle perspective devrait amener tout le monde à s'interroger sérieusement sur les effets désastreux pour l'ensemble de l'économie que comporte en soi le dépérissement du secteur agricole. Ne vaudrait-il pas mieux revaloriser sérieusement l'économie agricole si l'on veut véritablement voir progresser l'ensemble de l'économie canadienne?

Les producteurs de lait québécois reconnaissent l'opportunité d'une politique laitière qui tienne compte, à l'aide de subsides, de la capacité de payer du consommateur. Ils ne sont pas pour autant disposés à supporter les frais d'une politique d'alimentation à bon compte. Pour demeurer dans la production, il leur faudra toucher un revenu décent à même le prix de leur produit. Dans le cas contraire, ils n'ont plus le choix: il leur faudra tout simplement abandonner.

Jean-Marc KIROUAC



Pour le ministère de l'Agriculture du Québec

Le tourisme en espace rural: un complément à l'agriculture

"Comme le ministère de l'Agriculture du Québec a la responsabilité de guider l'agriculteur vers de nouvelles ressources, il se propose de favoriser le développement graduel d'un programme agro-touristique pour une utilisation plus rationnelle des espaces ruraux et une injection de revenus complémentaires sur plusieurs fermes du Québec, notamment celles où l'agriculture est une activité marginale".

Telle est la position prise par M. Normand Toupin, ministre à l'Agriculture, lors du banquet officiel du premier congrès québécois sur le tourisme en espace rural convoqué récemment par la Société Vacances-Familles.

Précisant que l'agro-tourisme est avant tout un complément des activités agricoles de base, M. Toupin n'en a pas moins reconnu l'importance considérable qu'il peut prendre à moyen terme. Il est certain, a-t-il dit, que la mise en valeur des plans d'eau, des forêts et de tout le potentiel touristique des fermes constitue un des aspects de l'utilisation optimale de toutes les ressources du milieu rural.

À ce chapitre, M. Toupin en a profité pour souligner les efforts déjà entrepris par le ministère de l'Agriculture du Québec au niveau de la diversification des cultures dans le cadre de son programme d'auto-provisionnement.

La planification de l'utilisation de l'espace rural au Québec

Dans les perspectives du ministère, il semble que l'agro-tourisme s'inscrive dans le cadre d'un programme beaucoup plus vaste de planification de l'utilisation de l'espace rural québécois.

Une politique d'aménagement du territoire rural pourrait aussi, selon M. Toupin, déboucher sur la désignation, dans la province, de zones dites agricoles et de zones marginales, ces dernières ayant avantage à être orientées vers des activités complémentaires telles que le tourisme.

Ce tourisme rural pourrait prendre diverses formes telles que l'organisation d'un réseau de ferme d'hébergement au Québec, ce à quoi le ministère est déjà engagé. De même, le tourisme rural pourrait se présenter, par exemple, sous forme de fermes d'équitation, de l'exploitation de cabanes à sucre accessibles au public ou encore, sous la forme de camping sauvage.

Une planification qui répond à des impératifs

Une planification de l'utilisation de l'espace rural, où serait pris en considération le potentiel touristique, répond finalement à la nécessité urgente de mettre fin au déséquilibre grandissant de l'utilisation du territoire agricole québécois.

Le déséquilibre dont fait état M. Toupin se manifeste, semble-t-il, par des diminutions marquées des superficies consacrées à l'agriculture et du nombre d'agriculteurs depuis les années 40, alors que les besoins alimentaires croissent sans cesse.

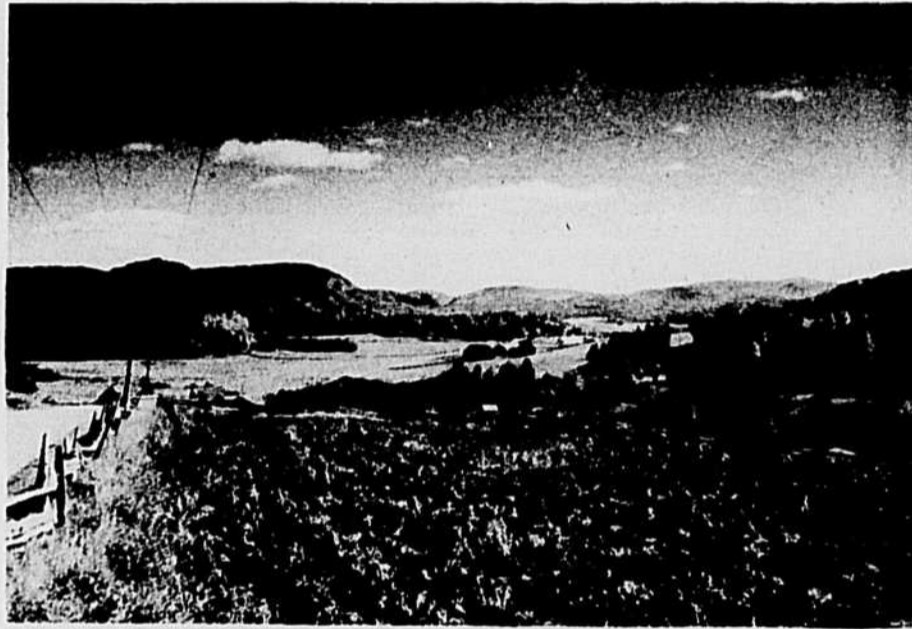
Le ministère a, d'autre part, associé à ce même déséquilibre la nouvelle tendance du "retour à la terre". Celle-ci provoque, semble-t-il, une affluence de "fermiers du dimanche" dans les campagnes qui, sauf de rares excep-

tions, ne cherchent pas à constituer des unités agricoles rentables. L'expansion des villes a également contribué à l'absorption de nombreuses terres agricoles.

Devant cette situation, le ministre de l'Agriculture du Québec a rappelé les impératifs d'une utilisation optimale de toutes les ressources du milieu rural, laquelle inclura dorénavant des préoccupations d'ordre touristique.

Telle est la position prise par le ministère de l'Agriculture sur "le tourisme et les loisirs familiaux en espace rural", thème du congrès de la Société Vacances-Familles.

Notons finalement que plusieurs autres conférenciers de marque, venus de la France, de la Saskatchewan et du Québec, ont été invités à exposer leur expérience personnelle dans l'implantation des "vacances vertes", dans leur milieu.



Le profil métabolique en médecine préventive

QUÉBEC — Le Centre de recherche en reproduction animale de l'École de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe poursuit présentement des travaux sur l'utilisation du profil métabolique pour la surveillance biologique des productions animales et la lutte contre les maladies du métabolisme.

Sous la direction des Drs A. Tremblay et D. Barrette, l'équipe du centre de recherche veut doter les médecins vétérinaires des instruments nécessaires au diagnostic et à la prévention des maladies du métabolisme et des cas d'infertilité.

Elle met dès cette année à la disposition d'un certain nombre d'entre eux un service d'analyses biochimiques afin de les aider à effectuer l'épreuve du profil métabolique et à diagnostiquer les maladies complexes. Elle leur propose en plus une méthode de surveillance biologique qui complète les observations habituelles et permet d'obtenir des résultats plus valables en médecine préventive.

Les travaux effectués portent aussi sur l'influence d'une alimentation très riche en urée sur le métabolisme des femelles bovines et sur leur système reproducteur. On veut ainsi vérifier l'hypothèse selon laquelle un tel régime alimentaire diminue la fertilité des troupeaux.

En plus d'apporter un complément scientifique au programme de médecine vétérinaire préventive mis de l'avant par le ministère de l'Agriculture du Québec, le projet s'inscrit dans un aménagement biologique optimal du milieu visant à obtenir une productivité maximale du bétail.

On sait, par les statistiques fournies par l'Assurance-santé animale contributive, que les maladies du métabolisme et les cas d'infertilité causent chaque année aux éleveurs des pertes évaluées à plusieurs millions de dollars.

Bien que moins spectaculaires que les maladies contagieuses, les maladies métaboliques présentent avec elles certaines analogies. En effet, les conditions de l'élevage intensif, en provoquant un bouleversement des processus biochimiques, placent les animaux dans une situation telle que les mêmes phénomènes morbides se reproduisent inévitablement.

La mise en application du profil métabolique, en facilitant le diagnostic des maladies du métabolisme et en permettant leur prévention, permettra aux éleveurs d'abaisser les coûts de production à la ferme et d'augmenter leurs revenus.

Le projet, qui nécessite une étroite collaboration entre le Centre de recherche en reproduction animale, les médecins vétérinaires et les Services vétérinaires du ministère de l'Agriculture du Québec, bénéficie d'une subvention du Conseil des recherches agricoles du Québec.

14 réunions d'information acéricole

QUÉBEC — Plus de 1,000 personnes ont assisté aux 14 réunions d'information acéricole, tenues à différents endroits de la région du Sud du Québec depuis novembre dernier.

Ces sessions visaient à renseigner les producteurs concernés sur les différentes techniques de contrôle de la qualité des produits de l'érable.

Les difficultés que rencontrent les propriétaires d'érablière résultent surtout de problèmes de filtration et de densité. Les spécialistes du Ministère, MM. Gérard Hudon, agronome au bureau de St-Joseph de Beauce, Gérard Blanchard, de Québec, et Donat Dufour, des Renseignements agricoles de La Pocatière, renseignèrent leur auditoire sur l'utilisation des instruments de contrôle par des conférences, des projections audio-visuelles et des démonstrations pratiques.

Les conférenciers abordèrent aussi le domaine de la mise en marché des produits acéricoles. Les producteurs désiraient connaître les techniques de fabrication des sous-produits tels sucre mou, tire d'érable, beurre d'érable, friandises, etc. Ils discutèrent également de la nouvelle technique de cueillette de sirop d'érable fonctionnant au moyen du système de tubulure à vide.

Le succès de cette tournée d'information est dû en grande partie à l'intérêt des producteurs d'offrir aux consommateurs un produit de qualité supérieure tout en augmentant ses revenus.

En bref...

Sélection des porcs pour la reproduction

Le ministère de l'Agriculture du Québec cherche à améliorer les productions animales, et particulièrement la production porcine. Il utilise différentes techniques comme le sondage du gras dorsal et le gain journalier, l'indice de progéniture et la conformation, afin de choisir pour la reproduction les sujets les plus prometteurs.

En 1971-1972, le sondage a été effectué sur 2,548 verrats, 2,338 truies de race et 137 hybrides.

Surveillance des encans d'animaux

La surveillance des encans d'animaux est assumée par des médecins vétérinaires praticiens dont la fonction est d'examiner chaque animal amené aux enchères, afin de déterminer son état de santé, d'identifier et de mettre de côté les sujets jugés porteurs d'une maladie contagieuse afin d'en empêcher la vente.

En 1971-72, trente-six vétérinaires praticiens ont effectué 1,976 visites d'encans, examiné 886,744 têtes de bétail et refusé 474 sujets malades.

Dans le cadre du plan agro-forestier

Consolidation des usines laitières dans le Saguenay-Lac Saint-Jean

QUÉBEC — Le programme de consolidation des usines laitières, instauré en 1967 par le ministère de l'Agriculture du Québec, se poursuit dans le cadre du plan agro-forestier dans le Saguenay-Lac-St-Jean.

Pour atteindre les objectifs prévus par le plan à ce sujet, deux usines ont été désignées. La première sera située à Chambord et s'occupera de la transformation du lait en beurre et en poudre. On estime qu'elle devrait entrer en activité au printemps 1974.

La deuxième usine se trouve à Normandin. Il s'agit de la fromagerie autrefois opérée par la Société coopérative agricole de Normandin et maintenant fusionnée à l'A.C.L.

Cette usine, à laquelle on a apporté les modifications nécessaires à sa modernisation, n'a pas cessé de fonctionner durant cette phase de transformation.

Le programme

Le programme de consolidation des industries laitières a été amorcé en 1968, avec la formation de "l'Association coopérative laitière du Saguenay — Lac St-Jean", connue sous le nom d'A.C.L.

Cette association devait regrouper toutes les coopératives intéressées au secteur secondaire, situées dans les paroisses suivantes: Normandin, St-Félicien, St-Prime, Chambord, St-Jérôme, Ste-

Croix, Hébertville, St-Bruno, St-Coeur-de-Marie, Mistassini, Albanel.

Elle avait pour but d'assurer ainsi un meilleur revenu aux producteurs laitiers en enrayant la sous-utilisation des équipements de transformation due, notamment, à la dispersion des usines laitières dans la région.

Il était donc nécessaire de réduire le nombre d'entreprises à une ou deux usines regroupant la plupart des industries laitières de la région.

Rendement laitier régional

Le volume total de lait industriel du Saguenay-Lac-St-Jean est d'environ 250 à 260 millions de litres de lait par an.

Présentement, l'A.C.L. en transforme annuellement plus de 200 millions de litres, soit 80% du volume total de la production.

M. Raymond Couillard, responsable provincial de la consolidation des industries laitières, estime que ce programme est passablement avancé dans toutes les régions de la province, y compris celle du Saguenay-Lac-St-Jean.

En hiver

La ventilation et les bâtiments

Plusieurs bâtiments d'élevage sont équipés de ventilateurs qui répondent bien aux besoins requis par temps chaud, mais dont le débit assuré en hiver par un seul d'entre eux est souvent beaucoup trop élevé pour les besoins minimums généralement admis par temps froid.

En conséquence, le ventilateur en fonctionnement s'arrête et repart trop fréquemment, provoquant ainsi de brusques entrées d'air froid; et ce, en trop grande quantité.

Une telle situation peut être malsaine pour le confort des animaux, dès lors exposés aux courants d'air.

Ce problème, s'il se présente, peut être facilement résolu par la construction, autour de l'éventail du ventilateur, d'une boîte sur laquelle un panneau amovible permet, selon le degré d'ouverture, un assez bon contrôle du débit de l'air.

Cette pratique efficace a, par contre, l'inconvénient d'augmenter la charge du moteur.

Une autre façon de résoudre le problème consiste à remplacer l'hélice de l'éventail par une plus petite.

Il reste cependant qu'au moment de l'installation d'un système de ventilation, l'agriculteur prévoyant devrait placer, au centre du bâtiment d'élevage, un ventilateur de plus faible capacité qui prendrait la relève durant la saison froide.

Ce ventilateur, en fonctionnant continuellement, donnerait juste le débit minimum nécessaire pour les grands froids d'hiver.

Autre alternative encore au moment de l'installation: le choix d'un ou de plusieurs ventilateurs à deux vitesses, dont la moins élevée coïnciderait approximativement avec les exigences minimales de ventilation du bâtiment.

En conclusion, soulignons que s'ils existent, les problèmes de ventilation dans l'étable peuvent être réglés. Mieux vaut cependant les prévenir, d'où l'importance, au moment d'une construction ou d'une réfection de bâtiments d'élevage, de toujours consulter son spécialiste régional en constructions rurales.

Opération "Élevage orienté"

11 - La visonnière durant l'hiver

Les premiers jours de décembre terminent le cycle de la production 1973. L'abattage est fini depuis quelques jours. Les peaux sont rendues aux maisons d'enchères et on attend les ventes. Pour éviter les spéculations de l'attente, on s'occupe des tâches essentielles au succès de la production 1974.

Confort des animaux

Après la sélection d'automne et l'abattage, il convient de regrouper les individus destinés à l'hivernement. On les distribue dans les hangars à reproducteurs. Vous groupez vos sujets selon les lignées, l'âge et votre système de régulation pour l'accouplement. Dans chacun des cas, les mâles sont disposés dans les rangées du centre, accessibles à toutes les femelles sur les côtés. C'est un avantage de transporter les animaux maintenant. Premièrement, on ferme les hangars à fourrure. Deuxièmement, le stress du transport est moins dramatique avec la température clémente de décembre. Les jeunes sujets sélectionnés passent des cages à fourrure à des cages à reproduction. Certains ont tendance à salir leur nid. On s'en aperçoit par les coulisses qui suintent aux coins des nids. Chaque fois, on nettoie les nids. Si cela dure, on enlève le grand nid et l'on replace un nid à fourrure sur le fond de la cage pendant une ou deux semaines. La saleté accumulée cause de la mortalité à chaque gelée. Troisièmement, cela nous évite de transporter les visons à des périodes délicates comme la saison d'accouplement. Quatrièmement, on profite de cette manipulation pour vacciner et bénéficier du programme agricole du M.A.Q.

Au cours du transport, on vérifie l'état des cages et des nids pour assurer le confort des sujets et éliminer les pertes par évasion. Les nids confortables sont bien pourvus en paille, d'abreuvoirs et de broches propres. Chaque vison portera sa carte d'identification. On recopie les cartes endommagées ou salies.

Entretien de l'équipement

Le remue-ménage des hangars terminé, il faut s'occuper du bâtiment de service. Après une année d'accumulation de traineries, il faut bon ranger et nettoyer la cuisine. Une révision complète de l'équipement de production (congélation, alimentation, distribution, abattage) permet d'effectuer des réparations préventives.

Alimentation

L'alimentation, de volume réduit, vous laisse suffisamment de temps pour constituer une réserve de viandes rouges en profitant de la mortalité d'hivernement des bovins. Surveillez la qualité de la viande qui peut varier beaucoup selon les causes de la mortalité, le délai d'avertissement etc. Il peut en résulter plus de troubles que d'avantages.

Par temps ordinaire, on soigne une fois par jour. Par un froid rigoureux, 2 fois c'est mieux. De l'eau tiède servie 2 fois par jour complète bien la ration solide. D'autres éleveurs déposent un bloc de glace dans la cage, suffisamment gros pour empêcher le vison de le transporter dans son nid. Pour compléter l'alimentation, abordons la théorie qui consiste à faire maigrir les reproducteurs avant l'accouplement. Ce qui n'est pas **complètement faux**. Expliquons! Le phénomène d'engraissement, d'embonpoint et d'amaigrissement est naturel. Il dépend de la saison et de l'alimentation, mais ce n'est pas un argument pour sous-alimenter les visons tout l'hiver. D'une part, l'embonpoint, à la veille de l'accouplement, nuira certainement à l'abondance de la progéniture (infécondité, indifférence). D'autre part, une extrême maigreur provoque autant d'inconvénients: agressivité mortelle, faiblesse générale, manipulation difficile. Seul le juste milieu offre tous les avantages.

Préparation de l'accouplement

Février est un mois plus actif. On débute par une révision des cartes de production, de généalogie. On confectionne les registres d'accouplement. On prépare le plan d'action en prévoyant:

1. la maniabilité des nids à reproduction (facile, rapide)
2. la condition des sujets (actif, sans embonpoint)
3. la disponibilité de main-d'oeuvre (économique, fiable, habile)
4. l'éclairage et la ventilation (naturelle, dosée, adéquate)
5. le moment de l'accouplement (information, comparaison, ovulation)
6. la fertilité des mâles (vérification des testicules et spermatozoïdes)

Les facteurs précédents s'occupent de la production en quantité mais comment contrôler la qualité? Un bon moyen, c'est la reclassification du troupeau en hiver. On conjugue vos objectifs aux besoins de vos acheteurs pour obtenir des prix meilleurs.

L'hivernement de la visonnière

Les éleveurs, en recevant le produit de la vente des peaux qui met fin aux problèmes de liquidité, deviennent souvent insouciantes et négligentes dans la régulation du troupeau. Les repas sont occasionnels, l'eau se fait rare. La neige s'accumule. L'aération et l'éclairage naturel des hangars sont inexistantes. Que faire pour un juste milieu? Se resaisir après quelques semaines de temps plus libre! L'hivernement de la visonnière n'est pas une saison morte. C'est une période calme où les **tâches minutieuses** d'entretien, d'alimentation, d'observation préparent le succès de la production 1974.

Pour de plus amples renseignements, consultez le Service des Productions Animales, 200 A Ch. Ste Foy, Québec.

L'agriculture... aujourd'hui

Dans les cadres de la série d'émissions "L'agriculture... aujourd'hui", les auditeurs auront l'occasion d'entendre dans la semaine du 14 au 18 janvier prochain, M. Gilles Lavoie, responsable des Études conjoncturelles et du bilan économique au ministère de l'Agriculture du Québec.

Monsieur Lavoie explique les raisons qui ont motivé la publication d'un bilan global annuel en matière d'économie agricole. Il cite notamment les répercussions des données des études conjoncturelles sur l'interprétation de la situation économique de l'agriculture québécoise.

Une série à ne pas manquer sur les ondes de votre station favorite.

ALMA (CFGT)	7h.50 a.m.
CHICOUTIMI (CJMT)	5h.40 a.m.
DOLBEAU (CHVD)	6h.50 a.m.
DRUMMONDVILLE (CHRD-CFDM-FM)	6h.15 a.m.
GRANBY (CHEF)	6h.30 a.m.
JOLIETTE (CJLM)	6h.20 a.m.
LA POCATIÈRE (CHGB) ...	6h.45 a.m.
MONT LAURIER (CKML) ...	7h.20 a.m.
MONTMAGNY (CKBM)	7h.15 a.m.
NEW CARLISLE (CHNC) ...	7h.08 a.m.
QUÉBEC (CKCV)	6h.15 a.m.
QUÉBEC (CJRP)	6h.10 a.m.
RADIO-CANADA (CBV)	Dans les cadres de l'émission d'un soleil à l'autre.
RIMOUSKI (CJBR)	5h.55 a.m.
RIVIÈRE-DU-LOUP (CJFP) .	6h.55 a.m.
ROBERVAL (CHRL)	7h.15 a.m. et 12h.40 p.m.
ST-HYACINTHE (CKBS) ...	1h.15 p.m.
ST-JÉRÔME (CKJL)	6h.45 a.m.
ST-PAMPHILE (CHAL)	6h.45 a.m.
SHAWINIGAN (CKSM)	6h.45 a.m.
THETFORD-MINES (CKLD-CKFL)	Entre 6h.00 et 7h.00 a.m.
TROIS-RIVIÈRES (CHLN) ..	6h.20 a.m.
VALLEYFIELD (CFLV) ...	12h.45 p.m.
VICTORIAVILLE (CFDA) ...	6h.20 a.m.
VILLE-MARIE (CKVM-CKVT)	7h.50 a.m.

M. Paul Couture en deuil de sa mère

La mère du président général de l'UPA, Mme Alfred-Émile Couture est décédée à Québec, le 24 décembre 1973, après une brève maladie. Mme Couture, née Marguerite Trudel, était âgée de 85 ans. Son époux, agriculteur de St-Augustin de Portneuf demeure toujours sur la ferme ancestrale.

Les funérailles eurent lieu jeudi le 27 décembre, en l'église paroissiale de St-Augustin, à 2 hres. La dépouille mortelle avait été exposée aux salons funéraires Albert Rochette, à Saint-Augustin, où un grand nombre de parents et d'amis sont venus rendre un dernier hommage à Mme Couture. Plusieurs représentants de la Confédération de l'UPA et des Fédérations régionales ont tenu à témoigner de leur présence leur sympathie à la famille Couture. Un autobus entier d'agriculteurs de St-Prosper de Champlain où habite le président Couture ont assisté aux funérailles. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial de St-Augustin. Outre M. Paul Couture, la défunte laisse dans le deuil en plus de son époux, huit enfants, cinq bruns, deux gendres et de nombreux petits-enfants.

Les dirigeants et le personnel de l'UPA et de la TCN offrent à la famille Couture leurs plus sincères condoléances.

Grains de provende

Les stocks sont bas et la situation demeure alarmante

La situation demeure alarmante aux éleveurs terminus de Montréal, Trois-Rivières, Sorel et Québec alors que le dernier rapport sur les stocks de céréales fourragères indique des réserves relativement basses comparées à la période correspondante de janvier 1973.

Une certaine progression des approvisionnements avait pu être enregistrée au cours de la dernière semaine de navigation mais avec l'arrêt du trafic maritime, depuis le 20 décembre, la tendance à la baisse semble avoir repris de plus belle. Le 2 janvier, la situation était la suivante aux quatre stations portuaires du Québec: 2,7 millions de boisseaux de blé, 591,000 boisseaux d'avoine et 3,3 millions de boisseaux d'orge, 211,000 boisseaux de criblures, 379,000 boisseaux de

mais canadien, 6,9 millions de boisseaux de maïs américain. Les réserves globales représentaient une diminution d'un million de boisseaux par rapport à la semaine précédente.

On sait que les autorités fédérales ont déjà garanti qu'elles prendraient les dispositions nécessaires pour acheminer les approvisionnements requis par transport ferroviaire. Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, a lui-même déclaré en Chambre qu'il était "rempli d'optimisme" quant à la présente situation et que celle-ci devrait normalement trouver une solution favorable. Il va sans dire, l'Union des producteurs agricoles suit de très près l'évolution quotidienne des entrées de provendes et constatait toutefois qu'en date du 8 janvier, à la rédaction de ces lignes, la situation de pénurie existait toujours et les terminus de Québec et de Trois-Rivières demeuraient les plus touchés.

Une rencontre spéciale aura lieu le

10 janvier dans la capitale fédérale entre des représentants de la députation libérale du Québec, les autorités de la Confédération de l'UPA, et possiblement un groupe de la Coopérative Fédérée. Les producteurs agricoles feront alors le bilan de la situation en plus de faire pression pour obtenir un appui des députés fédéraux afin que des trains-blocs spéciaux soient nolisés en nombre suffisant pour acheminer les céréales des Prairies vers l'Est canadien. La situation, faut-il le rappeler, est devenue des plus urgentes si on considère que des meuneries de la région de Québec, notamment, ne sont plus en mesure de fournir les moulées balancées requises à moins que les agriculteurs ne fournissent eux-mêmes leur avoine. Et ce n'est là qu'un exemple parmi bien d'autres.

Réserves des céréales de base au 2 janvier 1974 (en boisseaux):

	Blé	Avoine	Orge
Montréal	1,212,833	236,113	1,198,013
Sorel	130,878	76,914	138,048
Trois-Rivières	531,473	179,596	795,637
Québec	803,180	98,319	1,181,181

P.C.

Décès de M. Henry Lebel

Nous apprenons avec regret le décès de M. Henry Lebel, de St-Félix-de-Kingsey. M. Lebel était le père de M. Ovide Lebel, président de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation. M. Lebel était âgé de 88 ans.

Ses funérailles eurent lieu lundi le 24 décembre, en l'église paroissiale de St-Félix. Nos plus sincères condoléances à la famille Lebel.

Création d'un Office national de commercialisation du dindon

Les producteurs de dindons du Canada sont maintenant couverts par un Office canadien de commercialisation, la proclamation de la création de cet Office est entrée en vigueur le 18 décembre 1973.

Les provinces, dont le Québec, ont signé cet accord fédéral-provincial ouvrant la voie au nouvel Office. Cependant, les provinces de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard qui ne possèdent pas d'Office de commercialisation du dindon, sont par conséquent désignées comme zone non réglementée. Ces provinces participeront davantage au plan national quand leurs Offices de commercialisation du dindon ou d'autres organismes similaires entreront en fonction. On prévoit que le Nouveau-Brunswick deviendra bientôt un membre à part entière.

La part du Québec

La production de dindons au Québec en 1972 a été de plus de 62 millions de livres d'animaux vivants et elle a rapporté plus de \$16 millions de revenu brut pour les 258 producteurs québécois détenteurs de quotas. Selon le secrétaire-adjoint de la FPVQ, M. Jacques Labrie, l'instauration d'un Office national pour la production du dindon devrait contribuer à assainir le

marché québécois où se concentre 25% de la production nationale. Au cours des cinq dernières années, la production au Québec est en effet passée de 35 millions à 54 millions de livres éviscérés. L'Office national devrait aussi permettre d'éviter une concurrence déloyale entre Provinces, faciliter la fixation des quotas, stabiliser les prix, empêcher l'accumulation de surplus et contribuer à la découverte de nouveaux marchés d'exportation.

Cet Office créé sous l'empire de la Loi fédérale sur les Offices de commercialisation des produits agricoles est le deuxième à être instauré, après celui des œufs. De l'avis du ministre Whelan, cette approche nationale pour une organisation rationnelle du marché devrait assurer au consommateur des approvisionnements suffisants en viande de dindon de haute qualité et de prix raisonnable.

Les membres de l'Office sont MM. John de Graaf, de Port Williams (N.E.), Roger Landry, de St-Valère (Qué.), président de la Fédération des producteurs de volailles du Québec, Eugène Mailloux, d'Amberstburg (Ont.), John Tanchak, de Ridgeway (Man.), Julius Pulvermacher, de Bruno (Sask.), Murray Brown, de Acme (Alb.) et Donald Bladon, de Haney (C.-B.).

La première réunion de l'Office canadien de commercialisation du dindon aura lieu à Ottawa, en janvier. Les membres élaboreront le plan de travail de l'Office et éliront ses premiers officiers.

La Préparation H contient une substance contre les hémorroïdes.

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherches vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires sous le nom de Préparation H et se vend dans toutes les bonnes pharmacies, accompagnée d'une garantie de remboursement.

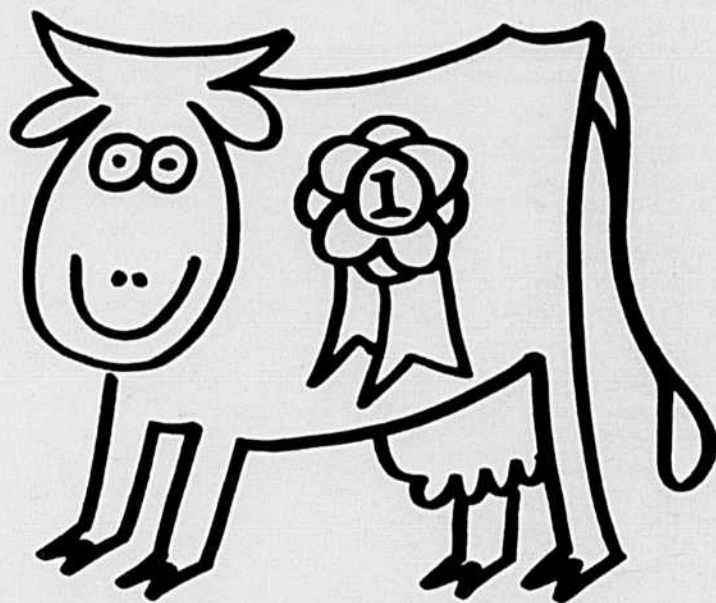
La voie lactée

C'est dans cette voie que naviguent plusieurs producteurs laitiers qui ont adopté l'alimentation de leurs troupeaux selon le Programme d'élevage équilibré de Purina.

Leur production en livres de lait et en matière grasse augmente et se maintient à un niveau profitable.

La raison? Des programmes d'alimentation adéquats pour vaches laitières—ainsi que pour veaux, génisses et vaches tarées.

Vous aimeriez suivre la voie lactée? Alors, voyez votre concessionnaire Purina. Il vous y aidera.



Les programmes d'élevage signés Purina. Le plus beau cadeau à faire à vos animaux.



RALSTON PURINA
OF CANADA LTD.
DU CANADA LTEE

Emissions télévisées agricoles

M. Raymond Labrecque, de Radio-Canada (Québec), anime la série télévisée "L'agriculture et le consommateur" qui prend l'affiche le 22 janvier.



"L'agriculture et le consommateur".

La série télévisée "L'agriculteur de demain", inaugurée en 1967, reprend l'affiche le 22 janvier, à 8h.45 a.m. à tous les postes du réseau français de Radio-Canada. Elle se poursuivra à la même heure, le mardi de chaque semaine, jusqu'au 16 avril inclusivement. Il s'agit de 13 émissions couleurs, d'une durée de 30 minutes, présentées par le ministère de l'Agriculture du Québec en collaboration avec la Société Radio-Canada. Elles ont pour thème:

Série 1974

L'agriculture et le consommateur

Le programme

Les 13 émissions de la série "L'agriculture et le consommateur" sont télédiffusées chaque mardi, de 8h.45 à 9h.15 a.m. par la Société de Radio-Canada et par ses postes affiliés. Voici les dates et titres des six premières émissions:

- 22 janvier — Rencontre de deux solitudes
- 29 janvier — Contrainte ou protection
- 5 février — L'étiquetage des produits alimentaires
- 12 février — Confiance dans les produits laitiers
- 19 février — Les succédanés laitiers
- 26 février — L'oeuf et le contrôle de sa qualité

Le choix du thème

Telediffusé surtout à l'intention des exploitants de ferme, "L'agriculteur de demain" a quand même contribué au cours des années à accroître l'intérêt des citoyens pour l'agriculture. Cette sollicitude a incité le ministère de l'Agriculture, dont l'action s'étend maintenant au secteur agro-alimentaire, à consacrer la série 1974 aux interventions gouvernementales en commercialisation agricole domaine où se confrontent souvent les intérêts du producteur et du consommateur.

Le système de vente moderne inclut la présence de nombreux intermédiaires à partir de la ferme jusqu'aux consommateurs. Leur présence supprime presque tous

les contacts directs entre l'agriculteur et son client, il en résulte une absence de communication qui fait obstacle à la compréhension. Pour aider au rapprochement qui s'impose, le Ministère a choisi pour thème: "L'agriculture et le consommateur".

Le contenu

Le gouvernement du Québec exerce une action en commercialisation par ses lois et ses règlements sur les produits agricoles et sur les aliments, par ses politiques d'aide à la production, à l'appâtage et à l'entreposage, ainsi que par différents services spécifiques qu'il rend aux producteurs et aux consommateurs. Pourquoi ces interventions et quels en sont les effets? Les tex-

tes, les propos et les images dont sont constituées les émissions "L'agriculture et le consommateur" apportent réponse à cette question.

Les éléments de programmes ont été recueillis auprès des producteurs, des consommateurs et des responsables des règlements et des techniques appliqués par le ministère de l'Agriculture, ainsi que sur les lieux mêmes d'origine, de préparation et de vente des produits en cause. Les téléspectateurs se rendront compte que les interventions du gouvernement dans la commercialisation ont des effets bénéfiques pour le producteur et le consommateur, deux personnes qui ont intérêt à mieux se connaître pour mieux se comprendre.

"L'agriculteur de demain"



Tournage d'une séquence filmée pour la série "L'agriculture et le consommateur", à l'usine de congélation de bleuets de St-Bruno.

Les objectifs

La série télévisée "L'agriculture et le consommateur" a les objectifs suivants:

- Rapprocher le consommateur et le producteur grâce à la compréhension de leurs intérêts respectifs.
- Exposer les raisons des interventions du gouvernement à différents stades de la commercialisation.
- Démontrer que la classification et l'inspection servent le producteur et le consommateur.
- Décrire les lois et les règlements comme des mesures de protection et non de contrainte.
- Promouvoir la vente des produits du Québec en faisant valoir leur qualité concurrentielle.
- Présenter l'agriculture moderne comme un secteur complexe et important de l'économie.

Le coordonnateur des cours,

J.-B. Roy, agronome,
Service de l'Information,
Ministère de l'Agriculture
du Québec.

Publié en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec

RENCONTRE DE DEUX SOLITUDES

Le manque de communication engendré par le système de vente moderne a fait du producteur et du consommateur deux solitudes auxquelles il faut souhaiter la joie des retrouvailles.

La première émission de la série "L'Agriculteur et le consommateur" expose le problème des relations entre le producteur et le consommateur. Aujourd'hui, la commercialisation des produits agricoles est une affaire très complexe. Il existe de nombreux intermédiaires à partir de la ferme jusqu'au consommateur et leur présence se conçoit aisément puisque les produits doivent passer par de nombreuses étapes. Le processus de la commercialisation éloigne l'agriculteur de son client. Il en a fait deux solitudes éloignées qui auraient intérêt à se rapprocher pour mieux se comprendre.

Les principaux éléments de l'émission sont constitués de séquences filmées lors d'un colloque entre producteurs et consommateurs tenu à la Pocatière, le 24 novembre dernier, ainsi que des commentaires de M. Gilles Lebel, directeur du service de la Commercialisation, sur les témoignages recueillis. Dans un premier temps, le programme fait écho à des opinions exprimées à la Pocatière sur l'existence des deux solitudes et sur la nécessité de l'information pour une meilleure compréhension des intérêts et des problèmes du producteur et du consommateur.

L'émission enchaîne avec une confrontation entre les deux partis au cours de laquelle chacun y va de ses recriminations. Les nombreux intermédiaires qui s'échelonnent entre la ferme et le consommateur sont parmi les responsables de l'éloignement du producteur et du consommateur. Tout en faisant cette affirmation, des participants au colloque atténuent la culpabilité des intermédiaires en reconnaissant que la présence de certains est indispensable étant donné que les produits doivent d'abord être assemblés, puis entreposés, transformés et distribués.

À quelques-uns de ces stades de la commercia-



Un colloque entre producteurs et consommateurs, à La Pocatière, le 24 novembre, fournit les principaux éléments de l'émission du 22 janvier: "Rencontre de deux solitudes".

lisation, le gouvernement intervient; l'émission retransmet des témoignages de producteurs et de consommateurs sur l'action gouvernementale. Il est rappelé que celle du ministère de l'Agriculture en commercialisation des produits s'exerce de diverses façons, notamment par des lois et des règlements

En observant des lacunes dans l'information dont disposent le producteur et le consommateur pour se mieux comprendre, le colloque de la Pocatière et le programme qui y fait écho font justement ressortir l'opportunité de la série d'émissions télévisées dont "Rencontre de deux solitudes" marque le début.

CONTRAİNTE OU PROTECTION

Les lois et les règlements sur les produits agricoles et les aliments ont pour objet de promouvoir la vente des produits de qualité, de prévenir et de réprimer les fraudes dont peuvent être victimes les consommateurs. Ils visent moins à contraindre qu'à protéger.

Les lois et les règlements sur les produits agricoles et les aliments sont une forme d'intervention du gouvernement dans la commercialisation des produits. Mais ces lois et ces règlements constituent-ils une contrainte ou une protection pour le producteur et le consommateur?... C'est la question à laquelle répond la présente émission.

La réponse est formulée par deux invités: MM

Paul-André Gagné, chef du Contentieux au ministère de l'Agriculture du Québec, et Emile Ducharme, directeur du service de la Prévention et de la Répression des fraudes à ce même ministère. Ils rappellent que ce sont des lois et des règlements qui permettent de prévenir et de réprimer des fraudes dont peuvent être victimes les consommateurs, d'inspecter et de classer les produits pour en assurer

la qualité, bref de réglementer la production et la vente des aliments.

Tous les consommateurs, non plus que la totalité des producteurs, ne possèdent sur les lois et les règlements des notions assez précises pour évaluer leur impact dans la commercialisation. La connaissance plus approfondie de ces éléments que permet d'acquiescer l'émission, substitue la conviction de protection à l'impression de contrainte.

Des témoignages de MM. Gagné et Ducharme se dégagent cette leçon: l'information est nécessaire pour une meilleure compréhension de l'agriculture par les consommateurs. Dans le cadre de cet enseignement il y a lieu de retenir plus précisément les éléments suivants:

1- Les lois et les règlements sur les produits agricoles et les aliments ont pour objet de promouvoir la vente des produits de qualité, puis de prévenir et de réprimer les fraudes.

2- Deux types de lois sont généralement utilisées: la loi **élaborée**, telle la loi des produits laitiers et de leurs succédanés, puis la loi **cadre**, celle des produits agricoles et des aliments, par exemple.

3- La loi élaborée est à peu près complète par elle-même alors que la loi cadre est associée à des règlements dont la disposition couvrent habituellement le champ d'application, les lieux, les opérations, le conditionnement et la vente (composition, qualité, emballage, étiquetage).

4- Il existe des lois fédérales et des lois provinciales. Les lois fédérales visent avant tout à réglementer l'importance et le commerce interprovincial, alors que les lois provinciales couvrent davantage les opérations qui s'effectuent à l'intérieur de la province.

Une politique d'organisation des marchés a comme complément la promotion des ventes. Celle-ci ne peut se concevoir sans l'assurance de la qualité et la protection de l'acheteur. Dans ces domaines l'État est bien placé pour aider les agriculteurs et pour protéger les consommateurs. Son intervention constitue donc beaucoup plus une protection qu'une contrainte.



Grâce aux lois et aux règlements sur les produits agricoles et les aliments, la consommatrice est en confiance devant les étalages de produits classés et identifiés.

DEUXIÈME ÉMISSION 29 janvier

L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

L'étiquetage renseigne le consommateur sur la nature, l'état, la composition, l'utilisation, la quantité, l'origine et toute particularité du produit, ainsi que sur l'identité du fabricant. Dans toute inscription, l'usage du français est obligatoire.

L'émission précédente a traité des lois et des règlements qui permettent de prévenir et de réprimer des fraudes dont peuvent être victimes les consommateurs. Celle-ci est consacrée à l'étiquetage des produits alimentaires, sujet très important puisque l'étiquette renseigne le consommateur sur le produit auquel elle est apposée, ainsi que sur l'identité du fabricant.

Pour être réellement descriptif du produit, l'étiquetage doit être bien fait et ne prêter à aucune méprise. À cette fin le Législateur a consacré aux indications et marques, une section de son règlement sur les aliments. Quelles sont les dispositions générales et particulières de ce règlement, et que prévoit-il concernant l'étiquetage?...

Pour une information pratique, l'animateur de la série, M. Raymond Labrecque interroge deux représentants du ministère de l'Agriculture du Québec dont les activités sont reliées de près à la question de l'étiquetage. Il s'agit de M. Emile Ducharme, directeur du service de la Prévention et de la Répression des fraudes, puis de l'un de ses collaborateurs, M. Joseph Lapointe, agent culturel. Le premier expose différents aspects de la réglementation sur les aliments ayant un intérêt particulier pour le consommateur, surtout en ce qui concerne l'étiquetage, le second explique comment s'exerce l'action du gouvernement en ce domaine.

Il y a lieu de retenir de leur témoignage trois notions fondamentales:

— La véritable signification du règlement sur les aliments réfère au rôle du gouvernement qui, perçu d'une manière globale, est d'assurer le bien commun de la société. Les buts essentiels qu'il poursuit consistent à garantir la salubrité des aliments et la loyauté des ventes, tout en attachant une importance primordiale à la protection du consommateur.

— Toute indication ou marque relative au produit doit être précise et ne prêter à aucune confusion ou méprise. L'indication de l'origine d'un produit du Québec ou fabriqué au Québec doit contenir le mot Québec, lequel est exclusivement réservé à ce produit.

— L'étiquetage fait selon les règlements renseigne le consommateur sur la nature, l'état, la composition, l'utilisation, la quantité, l'origine et toute particularité du produit, ainsi que sur l'identité du fabricant. Dans toute inscription, l'usage du français est obligatoire.

Les invités, MM. Ducharme et Lapointe, n'ont pas la prétention d'être allés dans tous les détails de la réglementation sur les aliments. Conformément aux objectifs de l'émission, ils ne visent qu'à en vulgariser l'essentiel du contenu pour en faire percevoir la vaste portée aux téléspectateurs.



L'étiquetage renseigne sur la nature et l'utilisation du produit, ainsi que sur l'identité du fabricant.

CONFIANCE DANS LES PRODUITS LAITIERS

Une seule loi régit les produits laitiers, mais ses dispositions s'étendent à la production et à la transformation, de même qu'au transport et à la distribution. Son application sert les intérêts du producteur et du consommateur.

Au Québec le lait est au premier rang des productions agricoles et, il occupe une place de choix. C'est pourquoi le ministère de l'Agriculture fait une priorité du maintien et de l'amélioration de la qualité du lait et des produits laitiers, du producteur au consommateur.

L'émission "Confiance dans les produits laitiers" veut démontrer qu'en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés il existe des mesures hygiéniques et sanitaires, ainsi que des moyens de contrôle pour le lait, produit périssable, dont la qualité doit être maintenue par l'application en tout

temps de règles strictes.

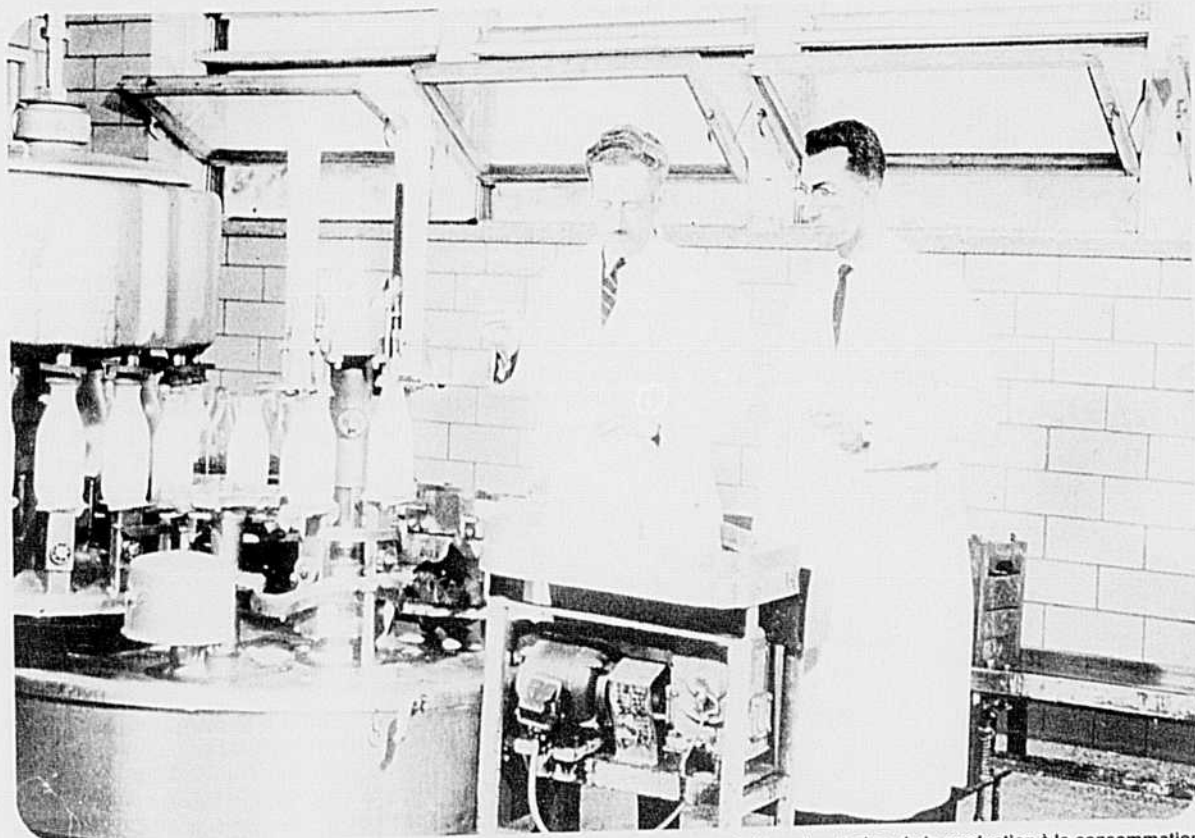
L'émission est d'abord animée par les propos de M. Claude Bergeron, directeur du service des Produits laitiers au ministère de l'Agriculture du Québec. Dans son exposé, il est question des soins à apporter au troupeau et à la traite, de la propreté de l'étable et des ustensiles, de la vigilance dans l'entreposage et durant le transport. À l'usine, au même titre qu'à la ferme, il faut appliquer des mesures hygiéniques et sanitaires lors du traitement du lait et de sa transformation en produits finis destinés à la consommation.

Régulièrement, les inspecteurs du service des Produits laitiers prélèvent, tant à la ferme qu'à l'usine, des échantillons qui sont dirigés vers le laboratoire du Ministère à St-Hyacinthe. M. Leo Emard, directeur de cette institution brosse un tableau du travail de contrôle qui s'y fait dans le domaine laitier. Si les résultats des analyses ne sont pas satisfaisants les inspecteurs procèdent à la vérification de toutes les étapes de la production ou du traitement du lait.

L'émission rapporte aussi les propos de M. Henri Cayer, producteur et industriel laitier (Laiterie Chez-Nous, St-Raymond de Portneuf), qui fait part de la nécessité d'un contrôle sanitaire à la ferme et à l'usine.

La protection du consommateur est donc assurée par une équipe vigilante de producteurs, de transformateurs, d'inspecteurs et de techniciens en laboratoire; de plus, chaque année, le Ministère de l'Agriculture organise un concours d'amélioration dont le but est d'accroître sans cesse la qualité des produits laitiers au Québec, de stimuler le personnel responsable dans les usines laitières, de diffuser les renseignements techniques et de promouvoir la vente de bons produits laitiers.

Grâce à toutes ces mesures, le consommateur a la certitude d'avoir à sa table des produits laitiers dont la qualité et la saveur sont assurées, et qui sont dignes de la confiance qu'il leur accorde.



La loi des produits laitiers permet le contrôle de la qualité à tous les stades, de la production à la consommation.

LES SUCCÉDANÉS LAITIERS

Le succédané laitier, étant par ses caractères extérieurs ou son mode d'emballage analogue au produit auquel il se substitue, il importe que sa fabrication et sa vente soient réglementées pour en identifier l'origine.

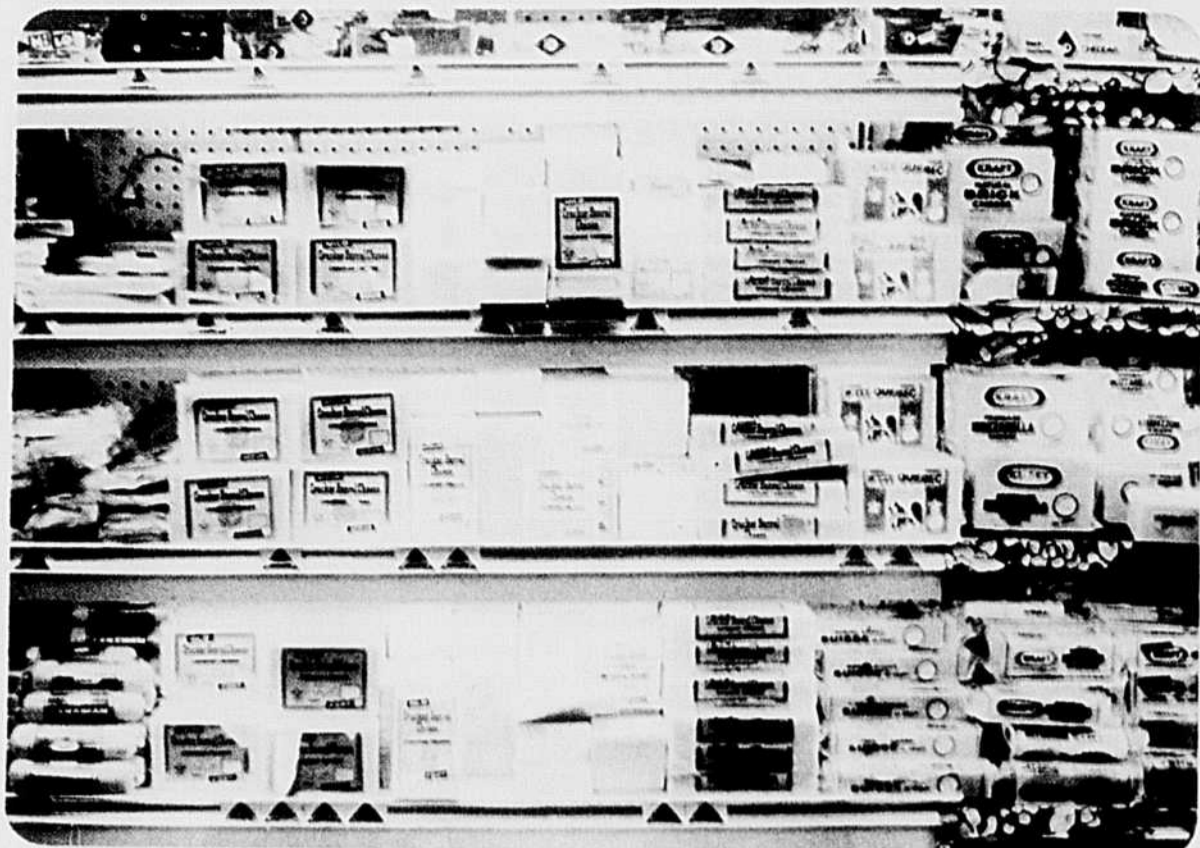
La science de l'alimentation a tellement progressé que maintenant on peut non seulement copier la nature mais fabriquer des produits réellement conformes aux besoins de la vie actuelle. Les succédanés laitiers en sont un exemple puisqu'ils sont des substituts du lait et des produits laitiers.

Au cours de cette émission consacrée aux succédanés laitiers, des invités soulèvent des points d'un grand intérêt pour le téléspectateur. Ainsi, M. Claude Bergeron, directeur du service des Produits laitiers, indique quelles sont les normes de fabrication et de qualité d'un succédané. Il aborde aussi la question des différentes huiles entrant dans leur fabrication.

La loi des produits laitiers et de leurs succédanés tend à procurer au consommateur toutes les garanties possibles quant aux normes de composition et de qualité; en outre, des règlements couvrent la désignation du produit, les droits à la fabrication, les permis, le commerce, la publicité et l'étiquetage. Ils prévoient des pénalités en cas de fraude.

La Régie des Marchés Agricoles du Québec veille à l'application de la loi; son secrétaire, M. Gilles Leblanc, entretient les téléspectateurs des aspects légaux de la fabrication des succédanés laitiers. Le ministère de l'Agriculture voit directement au contrôle de la qualité; c'est ce qu'explique M. Léo Emard, qui avec son équipe effectue annuellement près de 3000 analyses de succédanés laitiers au laboratoire de St-Hyacinthe.

Quels que soient les contrôles exercés par les re-



L'identification de l'origine permet de distinguer les produits laitiers de leurs substituts.

présentants du Ministère, il convient de rappeler qu'il appartient en fait au fabricant consciencieux d'assurer lui-même la qualité de ses produits. Voilà pourquoi l'émission présente les témoignages de MM. Machabée et Guillemette, de la Compagnie Kraft; ils confirment que les normes de composition chimique et physique, de même que les conditions hygiéniques de fabrication doivent être rigoureusement respectées par les entreprises soucieuses de

leur réputation.

L'intérêt du consommateur pour son alimentation ne doit en aucun cas être compromis par une publicité mensongère ou une fabrication falsifiée. D'ailleurs, le gouvernement ainsi que les fabricants responsables l'ont compris. Ils savent qu'il n'y a place sur le marché que pour des succédanés laitiers de qualité contrôlée, qui sont d'ailleurs fabriqués avec succès.

L'OEUF ET LE CONTRÔLE DE SA QUALITÉ

Du poulailler à l'épicerie, l'oeuf est soumis à un contrôle rigoureux de qualité qui, d'une part, assure au consommateur un produit sain et parfaitement comestible et, d'autre part, permet au producteur de recevoir une juste rémunération.

Les producteurs d'oeufs et toutes les personnes intéressées à cette industrie savent que les oeufs

sont l'un des aliments les plus nourrissants dont nous disposons. Lorsqu'on leur accorde des soins ap-

propriés au cours de la production et de la manutention, ils constituent un aliment délicieux.

L'oeuf étant un produit extrêmement périssable, on peut se demander s'il parvient en bon état au consommateur. Pour lui assurer un produit sain et parfaitement comestible, on a recours au classement des oeufs. Au Québec, le système de classification des oeufs fournit aux consommateurs des oeufs d'excellente qualité.

Dans un premier temps, l'émission situe l'importance de la production et de la consommation des oeufs dans le contexte québécois. Un invité, M. Adrien Varin, agronome, rappelle, par exemple, que les oeufs rapportent annuellement \$25 millions aux aviculteurs de la province et que le consommateur dépense \$10 par année pour leur achat. Un second invité, M. Roger Paiement, agronome spécialisé en aviculture, trace le profil du consommateur; il déplore que la consommation des oeufs soit à la baisse au Québec. Il décrit la structure de l'industrie des oeufs et énumère à quels niveaux s'exerce le contrôle de la qualité.

Le témoignage d'un troisième invité, l'agronome François Planté, inspecteur régional, porte sur le classement des oeufs, la méthode utilisée dans le commerce pour en déterminer la qualité. On classe les oeufs en différentes catégories identifiées sur l'emballage. Le classement ne libère de toutes responsabilités ni le producteur, ni le détaillant, ni le consommateur.

Il importe, certainement, de produire des oeufs de qualité, mais il faut tenir compte des facteurs qui, subseqüemment, influent sur la qualité originale de l'oeuf: conservation, manutention, refroidissement, entreposage, commercialisation, etc. L'oeuf est une denrée alimentaire délicate et périssable dont la qualité peut se détériorer rapidement dans des conditions défavorables.

Quelles que soient l'excellence de la réglementation et l'habileté de ceux qui l'appliquent, les oeufs, une fois parvenus sur la table du consommateur, ne seront d'excellente qualité que si, en cours de route, ils reçoivent tous les soins appropriés. Accordons-leur cette attention et ils plairont aux consommateurs par leur apparence, leur couleur, leur saveur et leur valeur nutritive.



La classification des oeufs dans les postes enregistrés de mirage en a simplifié l'achat tout en assurant la qualité.

Mon nez dans votre cuisine



Des carottes pour dessert

La carotte... ce légume qui apporte couleur et fraîcheur à un plat, une salade ou un assortiment de hors-d'oeuvre. Elle est particulièrement appréciée pour sa vitamine A, élément nutritif nécessaire à une bonne vue et une saine formation des os. Mais pour dessert, pourquoi pas des carottes?

L'idée n'est ni nouvelle, ni étrange. Les poudings à la carotte cuits à la vapeur ont toujours été populaires au temps des Fêtes et, depuis quelque temps, l'on retrouve dans les livres de cuisine des recettes

pour de savoureux biscuits, pains et gâteaux aux carottes.

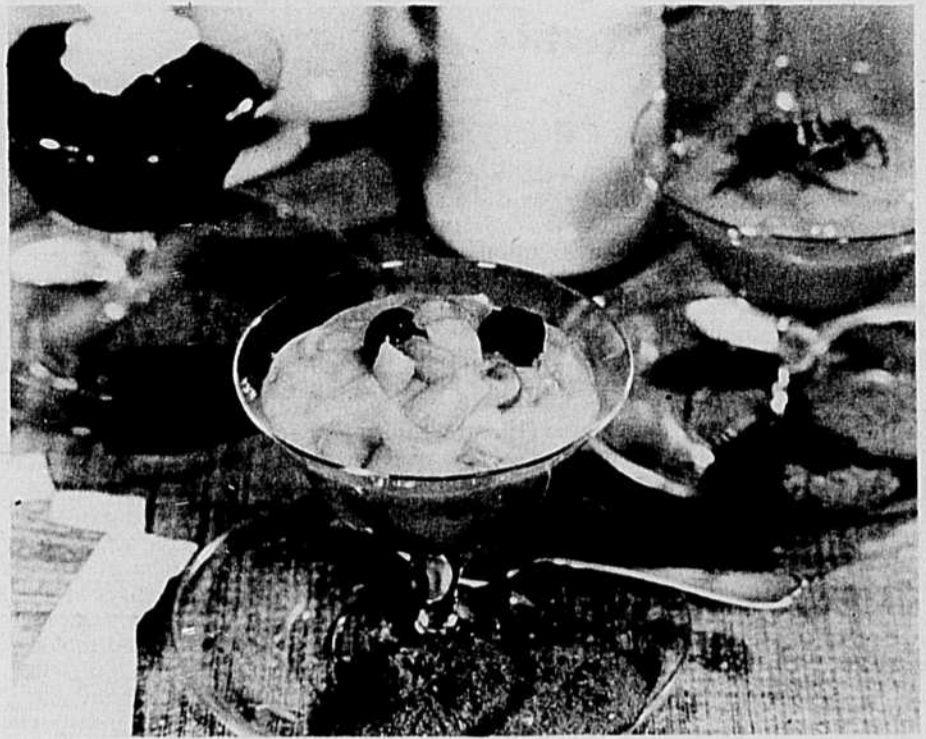
Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada ont découvert que les carottes se transforment en tartes délicieuses. Cette "tarte sucrée aux carottes" est un mélange de carottes cuites en purée légèrement assaisonnées d'épices et de citron.

TARTE SUCRÉE À LA CAROTTE

1/4 tasse de sucre
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de muscade
1 c. à thé de cannelle
1 c. à thé de gingembre
1/2 c. à thé de clou
1/2 c. à thé d'écorce de citron râpée
2 oeufs battus légèrement
2 tasses de carottes cuites, en purée
1 tasse de lait évaporé
1 abaisse de 9 pouces non cuite.

Mélanger les six premiers ingrédients. Ajouter les autres ingrédients et brasser bien. Verser dans l'abaisse.

Cuire à 400°F, 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce que la garniture soit ferme. 6 portions.



Le lait écrémé dans votre budget

Il fut un temps où seuls les gens obligés de suivre un régime alimentaire très restreint buvaient du lait écrémé en poudre. Aujourd'hui ce produit se retrouve sur presque toutes les tables car il est possible de réaliser des économies substantielles dans le budget alimentaire en l'utilisant. De plus, au point de vue nutritif, le lait écrémé en poudre possède les mêmes qualités que le lait frais, la seule différence étant une proportion moindre en calories et en vitamines à cause de l'enlèvement du gras. Par contre, certaines marques de lait écrémé en poudre ont été enrichies de vitamines A et D.

Si vous avez des difficultés à faire boire du lait écrémé à votre famille, voici quelques conseils des Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada.

Tout d'abord, mélanger des parties égales de lait entier et de lait écrémé en poudre reconstitué. Assurez-vous

que le mélange soit exempt de grumeaux. Il est préférable de préparer le lait la veille et de le refroidir toute la nuit avant de servir. Les enfants l'aimeront s'il est froid et si nulle mention n'est faite du lait en poudre. Essayez aussi de le servir dans des tasses de plastique coloré ou des verres opaques pour distraire de sa couleur plus claire que celle du lait entier.

Le lait écrémé ne se sert pas seulement comme breuvage. Il peut soulager votre budget alimentaire si vous l'utilisez également dans la cuisson. Dans le cas des gâteaux, biscuits ou muffins, il suffit de mélanger la poudre de lait aux ingrédients secs et d'ajouter la quantité d'eau requise.

L'addition de poudre de lait aux rouelles de boeuf hachée, à la viande, au poisson, aux pâtés de légumes et aux casseroles contribue tendreté, saveur et valeur nutritive à ces plats. Ce surplus de valeur nutritive est impor-

tant lorsque vous utilisez certaines de ces sources plus économiques de protéines: fèves, lentilles et pois secs.

De plus, comme le lait écrémé se fouette bien avec de l'eau et du jus de citron, on peut le transformer en garnitures et desserts délicieux.

Et pourquoi ne pas garder un mélange de pouding à base de lait en poudre dans votre réserve. Un peu d'eau et d'essence, et voilà un dessert simple et économique. Essayez-le et découvrez quelle saveur préfère votre famille.

MÉLANGE À POUADING

1/2 tasse d'amidon de maïs
1 tasse de sucre
1/2 c. à thé de sel
4 tasses de lait écrémé en poudre

Mélanger tous les ingrédients et tamiser 3 fois. Garder dans un récipient hermétiquement fermé. Donne 3 tasses.

POUADING À LA VANILLE: À 2 tasses de mélange à pouding, ajouter 3 tasses d'eau. Brasser et cuire dans un bain-marie jusqu'à épaississement. Ajouter 1/4 tasse de beurre ou de margarine. Refroidir légèrement et ajouter 1 c. à table de vanille. 6 portions.

POUADING AU CHOCOLAT: Préparer un pouding à la vanille et ajouter 1/4 tasse de cacao et 1/4 tasse de sucre.

POUADING AUX FRUITS: Égoutter une boîte de 10 onces de cocktail de fruits et réserver le sirop. À 1 1/2 tasse de mélange à pouding, ajouter 2 1/4 tasses de liquide (sirop plus eau). Brasser et cuire dans un bain-marie jusqu'à épaississement. Ajouter 3 c. à table de beurre ou margarine. Refroidir légèrement et ajouter les fruits et 2 c. à thé de vanille. 6 portions.



Il n'en tient qu'à vous d'être mince et saine...

L'enfant acquiert chez lui des habitudes alimentaires, bonnes ou mauvaises, qui le marqueront sa vie durant.

Habitudes alimentaires

- Un régime équilibré consiste à manger chaque jour des aliments variés: viande ou poisson, légumes, fruits, pain ou céréales, oeufs, lait et fromage.
- Lorsque vos enfants collationnent, ne les laissez pas se gaver de boissons gazeuses, bonbons, croustilles, beignes, gâteaux, biscuits et pâtisseries.
- Donnez-leur des aliments à faible teneur calorique: céleri, morceaux de carotte, tranches de concombre, pommes et oranges.
- Assurez-vous que personne ne saute un repas, surtout le déjeuner, car c'est le repas le plus important de la journée.
- Variez le contenu des boîtes à lunch: de la viande froide, une salade, du lait et une pomme sont tout aussi fortifiants que des sandwiches, une boisson gazeuse et une pointe de tarte.

- Essayez d'éliminer les fritures, les sauces riches et les desserts. Cela peut avoir de l'importance pour les adolescents qui souffrent d'affections cutanées et d'embonpoint.

- Pour réduire le nombre de calories, utilisez du lait écrémé, en poudre ou ordinaire, non pas du lait entier.

- Servez des portions normales et n'encouragez pas l'habitude d'une seconde portion. Rappelez-vous que les abus de table entraînent l'embonpoint.

Exercices conseillés

- Encouragez les loisirs en famille, comme le cyclisme, le patinage ou les promenades dans les bois ou dans les coins pittoresques.
- Tirez parti des services de loisirs communautaires: piscines, gymnases, parcs, terrains de jeux et patinoires.
- Pratiquez quotidiennement la gymnastique en famille, 15 minutes d'exercices simples, comme les flexions en touchant la pointe des pieds, les rétablissements avec les

genoux pliés, les flexions latérales du torse et le jogging, peuvent apporter une amélioration sensible.

- N'employez pas votre auto pour de petites courses. Marchez plutôt ou prenez votre vélo.
- Encouragez vos enfants à jouer au grand air au lieu de regarder la télévision.
- Si vous n'êtes pas en forme, allez-y en douce au début, puis augmentez graduellement le rythme des exercices. Il est recommandé de consulter votre médecin si vous avez pris des habitudes sédentaires, avant de vous livrer à des exercices violents, tel le jogging.





RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands et les petits

Le meilleur à Radio-Canada

L'émission qui nous aide à faire le saut entre deux années est devenue une véritable institution à Radio-Canada. Cette année, peut-être plus que jamais, le "Bye Bye" aura contribué à faire sourire souvent et rire de bon cœur assez souvent. Certaines charges particulièrement méchantes pour les personnages concernés auront surtout provoqué nos bons moments. Ce qui fait le malheur des uns... Du côté technique, c'était parfait. Dominique Michel en Michel Chartrand était particulièrement heureuse. Bravo à tout le monde!

Deux documentaires d'une très grande qualité auront marqué les Beaux Dimanches du 30 décembre. La bonne figure de Jean XXIII nous aura révélé quelques-unes de ses facettes; une équipe de

Radio-Canada a permis d'élucider un peu ce qu'elle appelait "le mystère Jean XXIII". Dommage qu'on n'ait pas consacré quelques minutes à faire un rappel de son humour si rare et si simple. Ce bon Pape avait en effet en esprit toute la finesse qui manquait à sa taille.

L'autre documentaire qui aurait pu facilement ne concerner qu'une élite de musiciens a quand même réussi à tenir en haleine les profanes aux petites oreilles... Pablo Casals nous a tenu sous le charme de sa remarquable personnalité pendant plus d'une heure. Vivre jusqu'à 97 ans est rare, mais vivre jusqu'à 97 ans en gardant toute sa lucidité et tout son génie, voilà qui est plus rare encore. Qui sait si dans le secret de longévité de ce très grand homme on ne retrouve pas la force magnétique qu'exerce une passion prenante et dévorante? L'homme qui ne s'ennuie jamais trouve chaque matin le goût de vivre et de revivre. On ne peut tous jouer les Études de Bach pour violoncelle, mais en s'adonnant à des passe-temps plus simples, on peut peut-être puiser la force de renoncer à mourir.

Il y avait longtemps que je n'avais goûté autant une oeuvre théâtrale que le très beau "Napoléon unique", de Paul

Télévision Agricole à Radio Canada

La Semaine Verte, 13 janvier de midi à 13 hres

- Une maison rurale traditionnelle.
- La pêche aux crabes.
- Un village et son terroir en France.
- L'avenir des protéines.
- L'entretien des plantes de maison.

Raynal, mise en scène par Jean Faucher, aux derniers Beaux Dimanches. Le décor était aussi beau que la mise en scène, les comédiens aussi magnifiques que les costumes et les répliques aussi rutilantes que les éclairages. Comme il fait bon rire et pleurer devant quelque chose de beau. La scène finale où Guy Provost et Monique Mercure se tuent et se ressuscitent mutuellement par la magie d'un verbe extraordinaire était touchante au possible. Incidemment, ceux qui aiment les lettres d'amour, et quelle femme ne les aime pas, pourraient puiser aliment à leur rêve en lisant ou relisant les extraordinaires missives qu'envoyait le Premier Consul à son "incomparable Joséphine", je ne sais pas que les Lettres françaises aient produit en ce domaine quelque chose d'aussi rare.

Les répliques entre Talleyrand, Fouché et l'Empereur auraient souvent valu la peine d'être notées. Je n'en cite que deux: "Je sais ce que valent les opinions des hommes, j'en ai souvent acheté" — Fouché, et "Hoche était aussi brave qu'il était grotesque, c'est-à-dire parfaitement brave..." — Napoléon.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

- 1- Luzerne sauvage. - Petite prairie.
- 2- Plante ligneuse. - Qui a la teinte laiteuse et les reflets irisés de l'opale.
- 3- Du verbe pouvoir. - Manière, parole, regard par lesquels on cherche à attirer l'attention.
- 4- Famille de plante dicotylédones gamopétales. - Neptunium.
- 5- De la campagne (fém.). - Argile rouge ou jaune.
- 6- Unité de mesure de volume employée pour mesurer le volume du bois de chauffage empilé. - Noyau de la Terre.
- 7- Charge d'un âne. - Conscience. - Matière visqueuse et tenace qui sert surtout à prendre les oiseaux.
- 8- Utilisa. - Se dit de tout organe terminé en pointe.
- 9- Algue verte marine. - D'une façon plus convenable.
- 10- Drame lyrique japonais. - Prénom féminin. - Patrie d'Abraham.
- 11- Formation de l'épi. - Un nombre.
- 12- Lieu où l'on entasse les foin. - Femme acariâtre et très méchante.

VERTICALEMENT

- 1- Petit du lapin. - Partie d'une église.
- 2- Espèce de vautour. - Notre-Seigneur. - Trou dans le mur.
- 3- Plomb. - Petite erse. - Préfixe privatif.
- 4- Sel de l'acide uranique. - Attachai.
- 5- Conforme à la loi. - Mois de l'année.
- 6- Famille de plantes dicotylédones ayant pour type l'érable.
- 7- Célébration d'un mariage. - Trouble. - Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose.
- 8- Armes anciennes. - Mène du lieu où il est dans un autre.
- 9- Bois détruit ou endommagé par le feu. - Deux.
- 10- Ride. - De la nature du bois (fém.).
- 11- Peu de chose. - Produire des fleurs.
- 12- Dans. - Pièce de bois pointue à un bout pour pouvoir être enfoncée dans le sol. Xénon.



LES FILMS À LA TV DU 13 AU 19 JANVIER 1974

Explications: les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. - A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

LUNDI, 14 JANVIER
14h.30 — LA DERNIÈRE BAGARRE (Soldier in the Rain) (5) E.U. 1963. Comédie de R. Nelson avec Jackie Gleason, Steve McQueen et Tuesday Weld. - L'amitié de deux soldats aux caractères différents.

MARDI, 15 JANVIER
14h.30 — LE DÉSERT DE FEU (6) It. 1970. Film d'aventures de R. Merusi avec Edwige Fenech, Peter Martell et George Wang. - Dans le désert tunisien, un aventurier et une metteuse sont à la recherche d'un stock d'armes dérobées aux Français.

MERCREDI, 16 JANVIER
14h.30 — LE TRÉSOR MAUDIT (6) It. 1952. Mélodrame de W. Scutti avec Maria Félix, Rossano Brazzi et Charles Vanel. - Un fermier trouve un trésor qui ne lui rapporte que des malheurs.

JEUDI, 17 JANVIER
14h.30 — LE ROI DES MONTAGNES (4b) Fr. 1962. Comédie de W. Ruzic avec Lucille Saint-Simon, Claude Rollet et Félix Marten. - Des bandits albanais s'emparent pour rançon de touristes égarés.

19h.30 — UN SHÉRIF NEW YORK (Coogan's Bluff) (4) E.U. 1968. Drame policier de D. Siegel avec Clint Eastwood, Lee J. Cobb et Susan Clark. - Les mésaventures d'un shérif de l'Arizona venu chercher un criminel à New York.

VENDREDI, 18 JANVIER
14h.30 — LEMMY POUR LES DAMES (4) Fr. 1961. Comédie policière de B. Borderie avec Eddie Constantine, Françoise Brion et Claudine Coster. - Bien qu'en vacances, une détective enquête sur la mort d'une jeune femme.

MONTREAL Canal 10 — CFTM-TV

DIMANCHE, 13 JANVIER
19h.30 — AIMEZ-VOUS BRAHMIS (Goodbye Again) (5) E.U. 1961. Drame psychologique de A. Litvak avec Ingrid Bergman, Yves Montand et Anthony Perkins. - Deux divorcés vivent une aventure amoureuse.

LUNDI, 14 JANVIER
13h.15 — PANDORA (Pandora and the Flying Dutchman) (4) G.B. 1951. Drame fantastique de A. Lewin avec Ava Gardner, James Mason et Nigel Patrick. - Une jeune Américaine s'éprend d'un héros légendaire et consent à mourir pour lui.

MARDI, 15 JANVIER
13h.15 — DOUBLES MASQUES ET AGENTS DOUBLES (Masquerade) (4) G.B. 1965. Film d'aventures de B. Dearden avec Cliff Robertson, Jack Hawkins et Marisa Mell. - Un aventurier américain est chargé de veiller sur un petit prince arabe.

MERCREDI, 16 JANVIER
13h.15 — LA MANIÈRE DE SHERLOCK HOLMES (6) Fr. 1956. Drame policier de H. Lepage avec Henri Vilbert, Claude Sylvain et Robert Dalban. - Un inspecteur enquête sur le meurtre d'un usurier.

20h. — EN SUIVANT MON COEUR (Follow the Boys) (6) E.U. 1962. Comédie de R. Thorpe avec Connie Francis, Russ Tamblyn et Richard Lang. - Les aventures de femmes ou fiancées de marins américains sur la Côte d'Azur.

JEUDI, 17 JANVIER
13h.15 — LEÇONS D'AMOUR SUEDOISES (I'll Take Sweden) (6) E.U. 1964. Comédie de F. De Cordova avec Bob Hope, Tuesday et Frankie Avalon. - Un veuf accepte un poste en Suède pour séparer sa fille d'un amoureux bohème.

19h.30 — LES GRANDS ESPACES (The Big Country) (3) E.U. 1958. Western de W. Wyler avec Gregory Peck, Jean Simmons et Charlton Heston. - Deux ranchers s'affrontent pour la possession d'un cours d'eau.

VENDREDI, 18 JANVIER
13h.15 — DONATELLA (5) It. 1956. Comédie sentimentale de M. Monicelli avec Elsa Martinelli, Gabriele Ferzetti et Walter Chiari. - Une jeune fille de milieu modeste s'éprend d'un jeune homme riche.

19h.30 — UNE POIGNÉE DE PLOMB (Death of a Gunfighter) (5) E.U. 1969.

Western de R. Totten et D. Siegel avec Richard Widmark, Lena Lorne et Carroll O'Connor. - Les notables d'une petite ville de l'Ouest veulent se débarrasser d'un shérif aux méthodes violentes.

SAMEDI, 19 JANVIER
09h. — UN SOLDAT RÉCALCITRANT (At War with the Army) (5) E.U. 1950. Comédie de H. Walker avec Jerry Lewis, Dean Martin et Polly Bergen. - La vie militaire de deux artistes de music-hall.

20h. — LA CURÉE (5) Fr. 1966. Drame psychologique de R. Vadim avec Jane Fonda, Michel Piccoli et Peter McEnery. - La jeune femme d'un industriel s'éprend de son beau-fils.

QUÉBEC Canal 4 — CFCM-TV

DIMANCHE, 13 JANVIER
09h.30 — LA BOURSE ET LA VIE (5) Fr. 1965. Comédie de J.P. Mocky avec Fernandel, Heinz Ruhman et Jean Poiret. - Deux employés cherchent à rejoindre un homme d'affaires pour lui remettre une forte somme d'argent.

LUNDI, 14 JANVIER
14h. — UN VENT FROID EN ÉTÉ (A Cold Wind in August) (6) E.U. 1960. Étude de mœurs de A. Singer avec Lola Albright, Scott Marlowe et Joe de Santis. - Un adolescent, séduit par une femme facile, la quitte lorsqu'il découvre le métier qu'elle exerce.

MARDI, 15 JANVIER
14h. — RENCONTRES (5) Fr. 1961. Drame policier de P. Agostini avec Michèle Morgan, Pierre Brasseur et Gabrielle Ferzetti. - Devenu infirme, un homme tente de faire croire à sa mort pour toucher l'assurance.

MERCREDI, 16 JANVIER
14h. — L'AMANT DE CINQ JOURS (4) Fr. 1960. Comédie de mœurs de P. Broca avec Jean-Pierre Cassel, Jean Seberg et François Perier. - La liaison d'une jeune femme mariée avec l'amant de sa meilleure amie.

23h.30 — LA GARÇONNIÈRE: Voir Canal 10, Lundi, 14 janvier à 23h.30

JEUDI, 17 JANVIER
14h. — LE PORT DES ILLUSIONS (5) All. 1960. Drame policier de R. Jugert avec Belinda Lee, Ivan Desny et Joachim Hansen. - Un forçat évadé force sa maîtresse à trouver l'argent nécessaire à sa fuite.

VENDREDI, 18 JANVIER
14h. — LES SULTANS (4) Fr. 1965. Comédie dramatique de J. Delannoy avec

Gina Lollobrigida, Louis Jourdan et Michel Baptiste. - Un playboy, retenu par les problèmes de sa fille, néglige sa maîtresse.

19h.30 — LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (4) It. 1967. Western de S. Leone avec Clint Eastwood, Eli Wallach et Lee Van Cleef. - Pendant la guerre de Sécession, trois aventuriers se disputent le secret de la cachette d'un trésor volé à l'armée confédérée.

SAMEDI, 19 JANVIER
10h.30 — LE TRIOMPHE DE ROBIN DES BOIS (5) It. 1962. Film d'aventures de U. Lenzi avec Don Burnett, Gia Scala et Germano Longo. - Le hors-la-loi Robin des Bois s'oppose aux ambitions d'un comte cupide.

14h.30 — VENGEANCE EN DIFFÉRÉ (How Awful about Allan) (4) E.U. 1970. Drame psychologique de C. Harrington avec Anthony Perkins, Julie Harris et Joan Hackett. - Un jeune homme souffrant de troubles psychologiques est soumis à de dures expériences.

20h. — LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR (3) Fr. 1967. Drame policier de F. Truffaut avec Jeanne Moreau, Jean-Claude Brialy et Charles Denner. - Une jeune femme entreprend de tuer un à un les responsables de la mort de son mari.

SHERBROOKE Canal 7 — CHLT-TV

LUNDI, 14 JANVIER
10h.20 — LA JEUNE FOLLE (4) Fr. 1952. Drame de Y. Allépret avec Danièle Delorme, Henri Vidal et Jacqueline Porel. - Catherine, en service dans un couvent, part pour venger son frère que les patriotes irlandais ont fait abattre.

14h.30 — LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (High Noon) (3) E.U. 1952. Western de F. Zinnemann avec Gary Cooper, Grace Kelly et Thomas Mitchell. - Le shérif d'une petite ville de l'Ouest doit affronter seul un bandit qui revient se venger.

MARDI, 15 JANVIER
10h.20 — L'ENIGME DE L'ARAIGNÉE VERTE (5) All. 1960. Drame policier de F. Murschka avec Adrian Hoven, Renate Ewert et Hans Von Borsody. - Une enquête est menée dans un cabaret où une femme a été trouvée morte.

14h.30 — LA POINTE COURTE (3) Fr. 1956. Drame de A. Varada avec Sylvia Montfort et Philippe Noiret. - En vacances au hameau de la Pointe Courte, deux époux reprennent leur amour.

MERCREDI, 16 JANVIER

10h.20 — LES ANGES AUX MAINS NOIRES (5) Fr. 1956. Mélodrame de M. Bonnard avec Lise Bourdi, Fausto Tozzi et Henri Vilbert. - Un enfant abandonné échoue dans une bande de brigands.

14h.30 — AME QUI VIVE (4) Fr. 1960. Drame psychologique de J. Dasque avec Arlette Thomas et Jacques Dacque. - À la suite d'un accident, deux jeunes gens se remémorent leurs amours et leur mariage.

JEUDI, 17 JANVIER
10h.20 — LES AMOUREUX DU "FRANCE" (5) Fr. 1964. Comédie de P. Grimblat et F. Reichenbach avec Olivier Despax, Catherine Rouvel et Henri Garcin. - Désirant marier leurs enfants, un châtelain et un millionnaire leur font faire une croisière sur le même paquebot.

14h.30 — VOLEUR MALGRÉ LUI (5) It. 1952. Comédie de L. Mitri avec Cécile Aubry, Renato Rascel et Memmo Carotenuto. - Un ancien pickpocket prend pour élève un jeune rêveur.

VENDREDI, 18 JANVIER
10h.20 — BRENNO LE TYRAN (5) It. 1964. Film d'aventures de L. Mondello avec Gordon Mitchell, Tony Kendall et Ursula Davis. - Un chef barbare attaque la ville de Rome.

14h.30 — ADIEU PARIS (5) Fr. 1952. Comédie musicale de C. Heymann avec Camille Sauvage, Françoise Arnoul et Henri Vilbert. - Un jeune Marseillais fonde à Paris un orchestre de jazz.

19h. — LA POLICE FÉDÉRALE ENQUÊTE (The F.B.I. Story) (5) E.U. 1959. Documentaire romancé de M. Le Roy avec James Stewart, Vera Miles et Murray Hamilton. - L'évolution du F.B.I. depuis sa fondation, en 1924.

SAMEDI, 19 JANVIER
14h. — ZORRO, LE VENGEUR (5) Esp. 1962. Film d'aventures de J. Romero Marchent avec Frank Latimore, Howard Vernon et Mary Anderson. - Un homme masqué se dressa contre des usurpateurs.

DIMANCHE, 20 JANVIER
00h.30 — LES TROIS SOLDATS DE L'AVENTURE: Voir Canal 4, Lundi, 14 janvier, 23h.30

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM-TV

LUNDI, 14 JANVIER
17h. — BONJOUR TOUBIB (4) Fr. 1956. Comédie de L. Cuny avec Noël-Noël, Georges Descrières et Ginette Pi-

geon. - Illustration de la vie quotidienne d'un médecin de quartier parisien.

MARDI, 15 JANVIER
17h. — CHÈRE BRIGITTE (Dear Brigitte) (5) E.U. 1965. Comédie de H. Koster avec James Stewart, Billy Mumy et Glynis Johns. - Un enfant prodige, qui rêve de rencontrer son idole Brigitte Bardot, voit son désir réalisé.

MERCREDI, 16 JANVIER
17h. — L'ASSAUT DU FORT TEXAS (5) It. 1965. Western de A. de Martino avec Edmund Purdom, Paul Piaget et Eduardo Fajardo. - Au Texas, un officier sudiste soulève les Indiens contre les colons nordistes.

JEUDI, 17 JANVIER
17h. — TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (4) — Belge. 1969. Film d'aventures en dessins animés de E. Lateste d'après les albums de Hergé. - Tintin découvre les survivants d'une civilisation inca en Amérique du Sud.

VENDREDI, 18 JANVIER
17h. — UN HOMME DOIT MOURIR (The Hook) (4) E.U. 1962. Drame de guerre de G. Seaton avec Kirk Douglas, Robert Walker et Nick Adams. - Des soldats américains ne peuvent se résoudre à tuer un prisonnier coréen.

AUTRES CANAUX



Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux Îles-de-la-Madeleine.

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)
OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)
MATANE — Canal 9 (CBGAT)
RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)
RIVIÈRE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)
CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)
MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

ANNONCES CLASSÉES

CÔUT DE L'INSERTION 12 cents le mot
Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre 80 cents la ligne agate. CASE 50 cents
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
 515, av. Viger, Montréal 132, Qué.
 Tél.: 288-6141

AGENTS IMMOBILIERS

JOUISSEZ de votre programme favori de TV en couleurs. Notre écran change le noir et blanc monotone de l'image en de superbes couleurs. Se fixe facilement. Mentionnez la grandeur de votre écran. Envoyez \$3.98. Agents demandés: UNITED DISTRIBUTING, C.P. 65, Hawkesbury, Ontario.

AGRICULTURE

CULTIVATEURS! - A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait. \$1.00 le set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER STEWART" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUE.

MESSIEURS! Confiez-nous vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile \$1.25 le set - sur meule à diamant \$1.50 - Garanti pour 25 à 40 bêtes. EMILE BOLDUC, 831, ST-GEORGES, TROIS-RIVIÈRES, G9A 2L2.

CULTIVATEURS! Service d'aiguisage de lames, animaux et barbières, \$1.00 le set plus maille. Réparons Clippers. Vendons tondeuses neuves ou usagées. Aussi lames. Ouvrage garanti. LÉOPHILE LACASSE, ST-GERVAIS, CTÉ BELLECHASSE.

AIGUISONS lames, clippers, vaches, moutons, huile 75¢ ouvrage garanti retourné 24 heures; garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE CLIPPERS, SOREL, 230 PRINCE, SOREL.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement - jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui véleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
 54 CÔTE SUD,
 STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE,
 TÉL.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES

VACHES et taures fraîche vélées et vélant sous peu, provenant de bons troupeaux de l'Ontario. YVON KINGSBURY, 186 RANG HAUT ST-PIERRE, ST-HERMAS, CTÉ DEUX-MONTAGNES. Tél.: 258-3537.

CHAROLAIS: boeufs pur-sang 1/2 - 3/4 français avec prime gouvernementale. \$200. Tél.: 622-1277.

HEREFORD Boeufs enregistrés primables de \$200. Pores Tamworth et Hampshire enregistrés; truies, verrats prêts pour service; aussi hybrides Tamworth-Hampshire. Duroc-Hampshire. S'adresser à: AIME LABONTE, ST-GILLES, CTÉ LEBLANC, G0S 1Z0. Tél.: (418) 888-3395.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein, fraîche vélées ou devant véler. Livraison gratuite. Frais d'interurbain acceptés. Aussi ACHÉTEREUR de troupeaux. ALBERT MAURICE, WINDSOR, CTÉ RICHMOND. Tél.: (819) 845-2549.

ACHÉTEUR - VENDEUR
 De vaches ou de taures saillies ou ouvertes, d'animaux à boeuf, de troupeaux laitiers croisés ou pur-sang avec ou sans quota, de roulant de ferme, quel que soit l'endroit. Paiement argent comptant. JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVE-RE, CTÉ NICOLET, TÉL.: 23-S-1.

HOLSTEIN - 44 vaches à lait avec quota appr. 380.000 lb M. GAUTHIER, ST-JOVITE. Tél.: (819) 425-3449 après 5 hres soir.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTÉ L'ASSOMPTION, ROUTE 48. Tél.: Ferme, de 7h. a.m. à 6h. p.m. 581-5670 - Résidence 722-0956.

VACHES et taures Holstein vélant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES. Tél.: 649-1169.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vélées ou devant véler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: PHILIPPE OUMET, 3805, CÔTE TERREBONNE, TERREBONNE, Route 29. Tél.: 666-8181.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario, vélant en tout temps. S'adresser à: FERNAND CHOUINARD, STE-FLAVIE, CTÉ MATANE. Tél.: 775-7018.

HOLSTEIN pur-sang, taures et vaches fraîche vélées ou vélant de janvier à mars. CONRAD RIENDEAU, St-Cesaire. Tél.: (514) 469-2991.

CHOIX de taures et vaches Holstein venant d'Ontario, pur-sang et croisées vélant décembre et janvier. Transport gratuit. S'adresser à: FERME ÉMILIE CHOUINARD, R.R. 1, LUCEVILLE, CTÉ RIMOUSKI. Tél.: 739-4505.

GÉNISSES pur-sang ROP, lère lactation et contrôlées. Vaches pur-sang, 2e lactation, classées et contrôlées. FERME LABARILÉE. Tél.: (819) 362-3872.

HOLSTEIN: un fils de "H120" pur-sang, 15 mois, prêt pour service. HAL-TON ROBINSON, 708 Rivière Sud, St-Eustache. Tél.: 473-4282.

HOLSTEIN: 3 taures enregistrées, filles de "Sealing Rockman" prête à véler. HAL-TON ROBINSON, 708 Rivière Sud, St-Eustache. Tél.: 473-4282.

FEEDERS: 80 sujets mâles castrés. Poids entre 400 et 600 lb.; Holstein, Charolais et Holstein, Hereford et Holstein. Aussi 15 sujets mâles pesant entre 250 et 350 lb. Tél.: (514) 454-3725.

25 jeunes truies, 10 ayant mis bas avec petits, 15 mettant bas d'ici 6 semaines, à vendre. St-Ours. Tél.: 785-5610.

À VENDRE: Mâles Yorkshire et Landrace S.P.F., Truies Yorkshire, Landrace et Hybrides de 1er croisement S.P.F., Tous ces reproducteurs sont primés suivant l'indice gain-gras. S'adresser à: LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY. Tél.: 378-7981.

DANS notre catalogue gratuit, photos d'une page complète montrant quatorze différentes races porcines enregistrées. Écrivez dès aujourd'hui pour ce catalogue. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

ACHÉTEONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: 792-3834.

NOUS achetons les animaux morts ou vivants. Payons \$15 à \$50, pour vaches et chevaux, suivant la pesanture. Nous parcourons dans un rayon de 30 milles. L. ARCANDE ENR., ENTREPÔT CHEMIN ST-BARNABÉ, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: 774-7381. (acceptons frais d'appels).

ACHÉTEONS animaux morts ou malades, services 7 jours; équipement moderne. LES ENTREPRISES CENTRALES ENR., TERREBONNE (514) 666-4295.

A VENDRE - DIVERS

SILO SUPÉRIEUR
 Div. Ralston-Purina du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
 - Finitions intérieures uniques
 - Rapidité d'érection
 - Facilité de rehaussement
 - Sécurité maximale
 - Apparence inégalée
- C.P. 61 Granby, Cté Shefford, P.Q.
 Tél.: (514) 378-5856 & C.P. 2199 St-Romuald, Cté Lévis, P.Q.

SILOS BÉTON ARMÉ COULÉS
 16' - 18' - 20' - 24' diam. int.
 "Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vy"
 Vide - Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC.
 ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
 Tél.: (514) 584-3248

STARLINE
 Videur de silos, nourrisseur automatique, nettoyeur d'étable, épandeur à fumier.

ENTREPÔT:
 Léo Dupont,
 R.R. 1, St-Dominique
 Cté Bagot, P.Q.
 Tél.: (514) 773-3250
 Pièces et Service.

SILO ACIER GALVANISÉ SILO ACIER INOXYDABLE SILVER SHIELD
 Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes, Silo sans oxygène pour maïs humide, Silo à grain avec système d'aération, Silo séchoir statique feuilles ondulées Silo séchoir ROTO-FLO 2,400 lb/hr. Éleveur à godets. Convoyeur à vis. Crible balance séchoir à foin.
Service d'un Ingénieur Agronome. ODILON LEBRUN & FILS INC.,
 Distributeurs
 Tél.: (819) 227-4908, 2 Ste-Julie Maskinongé, P.Q.

QUOTA de lait de consommation à vendre 965 lb par jour. S'adresser: L.G. TAYLOR, R.R. 2, MAGOG, QUÉ. Tél.: 843-5994.

BOUILLOIRE 3 X 12 Lussier; poêle à finir sirop 2 X 8; 1150 vaisseaux aluminium 2 gallons, couvercles; réservoir; presque neufs. RONTON-FALLS. 548-2311.

REGISTRE DE TROUPEAU
 Un registre pour troupeaux pur sang et croisés, très avantageux pour le N.I.P. C'est un classeur miniature inséré dans un cartable trois trous. Prix: 0.20 la fiche, C.O.D. Information: Registre d'élevage, C.P. 51, CABANO, TÉMISCOUATA.

VENDEUR de Silos Supérieurs et de débouleurs PATZ. Moutin à Farine LEO JETTÉ, ST-CÉSaire, QUÉ. Tél.: 469-3002.

TRAPPEURS ATTENTION!
 POUR \$10, je vous enverrai le secret pour capturer le renard au piège aussi facilement que le lièvre. Le renard est très cher. EDMOND MORNEAU, RENTIER, ST-SAMUEL DE HORTON, CTÉ NICOLET, P. QUÉ. Tél.: (819) 353-2371.

QUOTA de lait complet 3591 lb., à vendre à 35 la livre. EARL CAMPBELL, PLANTAGENET, ONTARIO. Tél.: 1(613) 4425.

POULAILLER. Quota 32080 pieds, gros poulets, 2 maisons à vendre. (514) 788-2806. St-Louis, Cté Richelieu.

2500 balles de beau foin à vendre, pressé à la broche, prix raisonnable. S'adresser à Laprairie, Tél.: (514) 659-2365.

TRACTEUR Oliver no 558 avec chargeur (loader) à l'avant, en parfait ordre, à vendre. Tél.: 652-9804, le soir.

POUR tout problème d'évaluation, demandez ou composez 1 - (800) 463-2848.

QUOTA de lait, 250 lb. de lait nature, classe no 1 par jour, à vendre. OMER MAISONNEUVE, 581-5670, soir 722-0956.

COMMERCES A VENDRE

ST-JEAN: Vous rêvez de posséder votre cantine de "Prêt à apporter". Smoked-meat, B.B.Q., Pizza. La place idéale pour vous. Snack-Bar déjà établi dans région commerciale de St-Jean. Vendu avec équipement complet. Personnes intéressées adressez-vous: MRS MME MARY GAGNE, 658-4014, 658-6681, 348-6831. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

ÉCOLES DE MÉTIERS
DÉPLIANT gratuit pour apprendre réparation de montres, horloges, réveils, bijoux. Jour, soir, correspondance. INSTITUT D'HORLOGERIE, 1012 MONT-ROYAL, MONTRÉAL. (514) 523-7623.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

FILLE ou femme, travaux ménagers dans maison très moderne. Centre de jour éducatif avec piscine. Travailleuse et consciencieuse, possibilité d'être initiée à enseigner natation et pré-naternelle. Très bonne position pour personne ambitieuse, dotée d'un bon jugement. Certificat de santé requis. Fin de semaine libre, appartement fourni, salaire variant de \$35.00 à \$65.00 par semaine, banlieue de Montréal. MME J.C. LEGARÉ, 1739 Boisvert, Vimont, Laval.

AIDE-MÉNAGÈRE demandée, 2 enfants, chambre privée, \$40, par semaine, MME PÉPIN, 12524 rue De Serres, Montréal.

FILS - TISSUS - COUPONS

LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT ABERTEX, 3 brins, 38 couleurs. **POLYON,** uni et imprimé. **LAINE À TAPIS, LAINE d'orlon.** **PURE LAINE,** 2, 3 et 4 brins. **LISIÈRES** pour le tissage. **Tricolette** toutes les couleurs. **Nylon fin** 15 den, ou semi-fin 30 den, en sacs ou en boules démolées.

VENTE DE COUPONS à moitié prix. **Demandez** notre liste de prix. **Ajoutez 10¢** pour échantillons. **FOYER D'ÉCONOMIE**, 950 rue Ottawa, Montréal 101.

LAINE à tricoter: Orlon; Domestique; Laine à tapis; Poly-On. Coton à tisser. Échantillons gratuits sur demande. Bas collants "One Size"; \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, QUÉ. G6P 6S8.

FIL À TISSER "WABASSO" - Lisières de Jersey pâle et foncé, Nylon - FIL de fantaisie. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

HOMMES DEMANDÉS

HOMME demandé pour travail sur ferme (poulailler). Logement fourni gratuitement. **COUVOIR CHABOT LIMITEE, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE.** Tél.: (514) 792-3535.

JEUNES HOMMES demandés, 16-21 ans, différents travaux à Sept Îles et dans la région. Travail à l'année si désiré. H.B.I. CASE POSTALE 69, SEPT ÎLES, QUÉBEC.

HOMME marié demandé pour travail à l'année sur ferme avicole. Logement moderne fourni. **JEAN LABELLE,** 445 Grande Côte, St-Eustache. (514) 473-5043.

HOMME demandé pour ferme laitière et grande culture; logé, nourri ou maison fournie. Salaire \$100 par semaine pour homme d'expérience. **NAPIERVILLE** (514) 245-3604.

HOMME demandé pour travail à l'année sur ferme laitière. **RÉAL BELANGER,** 175 Ste-Henriette, Ste-Monique, Cté Deux-Montagnes. (514) 258-3517.

CITADIN demande jeune couple pour gérer ferme moyenne (culture et élevage) 40 milles de Montréal. Faire parvenir détails, expérience et salaire requis à Terre de Chez Nous, Case 445, 515 Viger, Montréal.

HOMME, 15 à 20 ans, pour travail à l'année sur ferme laitière mécanisée. **GILLES COMEAU,** R.R. 1, Saint-Hyacinthe.

MACHINES OUTILLAGE

ENTRETIEN DU BÉTAIL AVEC ÉCONO-GROOMER
 Avec l'appareil "Econo-Groomer", vos vaches sont brossées à fond. Conception nouvelle, dotée d'un moteur puissant et d'une brosse rotative. Portatif, aisément maniable grâce à son câble flexible de 54 pouces.
Coût: \$99.00

Tondeuse interchangeable disponible à un prix additionnel raisonnable. Pour plus de renseignements, écrire à:

ELECTROFLEX INC.,
 C.P. 430,
 MONTRÉAL-NORD,
 H1G 4Y1

"BULK TANK" Distributeur
 Vente Échange Installation - De Laval, Dari Kool - Milk Keeper Zero - W.C. Wood - 200 à 650 gallons - Livraison partout. Écrire ou téléphoner à: CAP SANTE, CTÉ PORTNEUF. Tél.: (418) 285-0199 (Fernand Lefebvre)

BULK TANKS

BULK Tanks très peu usagés et remis à neuf, de toutes grandeurs et de toutes marques avec garantie et livraison partout au Québec. S'adresser à: MARIUS HÉNAULT, 3750, NOTRE-DAME DE LOURDES, JOLIETTE. Tél.: 514-759-2300.

MOULANGE électrique Mix-Mill, 5 C.V., 5 compartiments, 2 ans d'usage idéal pour maïs humide. Tél.: (514) 588-2142.

TRAYEUSE Surge, 3 chaudières, tuyau 1 po. 1/4, bulk tank Champion, 35 bidons, 2 "sleigh" double et 1 simple, 1 chauffe-eau électrique Inglis, 30 gallons, 1 réservoir à eau, 40 gal. Tél.: (514) 625-2960.

BULK TANKS usagés à vendre: Mueller, 700 gallons; De-Laval, Milk-Keeper; Sunset; Dary-Kool; W.C. Wood. Nous les livrons et les installons, avec garantie de 3 mois. **BEAUHARNOIS RÉFRIGÉRATION,** (514) 371-3125.

2 SILOS en bois, à vendre en très bonne condition d'une grandeur de 14 x 26 pi. Tél.: (819) 362-2585.

TRACTEURS International 656 diesel avec cabine, International 606 Gaz, International 460 Gaz avec chargeur hydraulique, International B-275 diesel avec chargeur hydraulique, Farmall Super-C avec sarclur, Massey-Ferguson 180 diésel, David Brown 1200, Cockshutt 570 diésel, Case 200, Charrues 2, 3 et 4 raies portées 3 points. Herse à disques trainantes, portées et semi-portées. Herse à ressorts trainante et portée 3 points. Cultivateur porté 3 points. Semoir à grain Cockshutt 13 disques sur pneus. Semoir à grain Case 15 disques sur pneus. Planteur à blé d'Inde Ford 4 rangs. Presse à foin International 57 à broche. Ramasseur de balles Smoother. Conditionneurs de foin New-Holland et International. Fourrages Dion et International avec attachement blé d'Inde 1 rang, faux à foin et pick up ramasseur. Faucheuses à fleaux M. C. Rotary, Moissonneuses-Batteuses International 203 avec table à grain 10 pi., International 315 avec table à grain 10 pi. Pick up ramasseur et tête à blé d'Inde 3 rangs. Moulange Gehl. **BOUCHER & FRÈRE,** Mariville JOL 1J0. Tél.: (514) 466-4951.

CHAÎNE DE SCIE

N'ACHÉTEZ pas de chaîne de scie avant de voir notre Catalogue Gratuit. Faites de formidables économies sur le prix des chaînes en boucles et bobines, barres-guides, pignons, limes, meuleuses, coins et autres accessoires pour scie. Tous de qualité supérieure. Écrivez aujourd'hui **ZIP-PENN CO. LTD., DEPT. Q4, BOX 5877A, LONDON, ONTARIO.**

PIÈCES pour tracteurs. Économisez jusqu'à 75% sur pièces neuves, usagées ou reconditionnées pour toutes marques, tous modèles 250, trainant ou sur roues! Catalogue sensationnel \$1.00. **SURPLUS TRACTOR PARTS CORP., FARGO, N.D. 58102.**

ON DEMANDE

FOURRURES DEMANDÉES
ACHÉTERAIS vieux manteaux chat sauvage pour hommes, femmes, toutes grandeurs, en bonne condition. Paiement jusqu'à \$50 et plus. **Telephoner (514) 843-4000** frais renversés.

ACHÉTERAIS de 5 à 100 chèvres laitières n'importe où au Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, ANDRÉ BERNIER, RANG 10, HAM-NORD, QUÉ.

ANTIQUITÉS Achetez tous meubles et objets antiques. Ferme ou téléphoner. **JACQUES MARTIN,** 1224 BOUL. GOUIN ouest, MONTRÉAL. (514) 336-2173.

NOUS sommes intéressés à des propriétés agricoles, industrie laitière ou avicole, terres à bois, maisons de campagne, camping ainsi que petites fermes. **ROYAL TRUST COURTIER.** (514) 469-2956.

ASSOCIÉ DEMANDÉ

L'exploitant d'une ferme de 570 arpents, à trente milles de Montréal, recherche associé compétent intéressé à l'élevage ou à l'engraissement de bovins de boucherie. Pour informations: **ANDRÉ MASSÉ,** 235 est, Dorchester, Montréal. 861-4776 entre 9hrs et 5hrs.

ACHÉTERAIS ou louerai un verger avec ou sans érablière et autre bois, ou ferme de petite culture avec maison et autres bâtiments dans la région de Chateaugay ou Huntingdon. Écrire: Terre de Chez Nous, Case 446, 515 av. Viger, Montréal.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! **H. DUBOIS & FILS LTÉE, VILLE ST-RÉMI, P.Q.** Tél.: 454-2442.

POUSSINS POULETTES

BONNIE'S RED SUSSEX, POULETTES À DEUX FINS.
 Votre source de confiance pour les meilleures et les plus profitables poudeuses d'œufs bruns. **MANTENANT ÉCLOSION HEBDOMADAIRE.** Commandez immédiatement pour livraison hâtive. Écrivez pour liste de prix. Nous livrons n'importe où. **Couvoir enregistré 0-122 - Tél.: (519) 669-2561. BONNIE'S CHICK HATCHERY and FARMS LTD., ELMIRA, ONTARIO.**

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et pour la chair. Demandez notre liste de prix. **COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL, QUÉ. H7G 2S3 - Tél.: (514) 669-3656.**

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et pour la chair. Demandez notre liste de prix. **COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL, QUÉ. H7G 2S3 - Tél.: (514) 669-3656.**

SERVICES

VOUS possédez un cheval, il pourrait aller aux concours hippiques... il n'a ni entraînement, ni cavalier, ni transport. **APPELEZ-MOI (514) 649-1516.**

Vous êtes exproprié? composez (418) 529-4521 ou sans frais d'interurbain 1 - (800) 463-2848.

TERRES A VENDRE

MAISON de ferme à vendre près de rivière: \$7,000, argent comptant; 4 chambres à coucher; **RIVIFÈRE BEAUDET.** Tél.: (514) 269-2117.

SAINT-RAYMOND, Cté Portneuf, ferme de 180 arpents dont 100 en culture, très bonne maison et très bonnes bâtisses. Prix \$18,000. N.B.: Cette ferme comprend 80 arpents de très beau bois. **ANDRÉ LOISELLE, TRUST ROYAL COURTIER.** (514) 469-2956.

PLUSIEURS fermes à vendre, dans la région de Montréal dont une exceptionnellement bien bâtie. **ANDRÉ LOISELLE, TRUST ROYAL COURTIER.** (514) 469-2956.

SAINT-BASILE, Cté Portneuf, 100 acres, 3,000 érables, équipement de sucrerie au complet, seulement \$12,000. **ANDRÉ LOISELLE, TRUST ROYAL COURTIER.** (514) 469-2956.

SAINT-RAYMOND, Cté Portneuf, 42 arpents de bois, coupe de bois pas faite. Prix \$35,000. **ANDRÉ LOISELLE, TRUST ROYAL COURTIER.** (514) 469-2956.

BONSECOURS, Cté Brome, très belle petite ferme avec maison résidentielle, comme neuve. Prix \$16,000. **ANDRÉ LOISELLE, TRUST ROYAL COURTIER.** (514) 469-2956.

SAINT-ZÉPHIRIN, Cté Yamaska, ferme de 192 arpents, très bonne maison résidentielle, très bonnes bâtisses; 160 arpents en culture, pas de roches, 6 arpents de terre longent la route nationale par 32 de profondeur. Prix \$24,000. **ANDRÉ LOISELLE, TRUST ROYAL COURTIER.** (514) 469-2956.

BÉLAIR, Cté Portneuf, 60 arpents de très beau bois; \$2,000. **ANDRÉ LOISELLE, TRUST ROYAL COURTIER.** (514) 469-2956.

FERME laitière 308 arpents, 35 en érablière, 2,000 chaudières, bâtisses en bonne condition, 85 têtes Holstein enregistrées et contrôlées. Avec ou sans roulant. **GÉRARD TITREAU,** St-Grégoire d'Iberville. Tél.: (514) 346-5835.

STE-BRIGIDE: ferme 180 arpents dont 120 drainés; 3 porcheries; 2 silos ciment-coulés; 1 laiterie; 1 poulailler; tout l'équipement aratoire; 2,200 porcs; 130 vaches; 4,

ACHETERAIS terre en partie boisée avec bâtiments, même en mauvais état, dans région vallonnée, 100 à 120 milles de Montréal. Charges reversées acceptées. Tél. (514) 655-7369.

DEMANDE plusieurs petites fermes de 20 à 300 arpents. Paiement comptant. Tél. (514) 469-2839. TRUST ROYAL COURTIER.

ENCANS PUBLICS

ENCAN SUR LA FERME DE M. GILLES FRÉCHETTE 4ième Rang ST-ALPHONSE-DE-GRANBY (cité Sheffield) Vendredi le 18 Janvier 1974 à 11,30 heures précises.

Tout sera vendu, dont un BON troupeau de 59 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral.

Ce troupeau comprend 54 bonnes vaches dont plusieurs fraîches et quantité d'autres devant mettre bas sous peu, et 5 belles génisses d'élevage.

Le Quota de Lait Nature Consommation: 1194 lb par jour Transformation: 71,823 lb, plus 22,771 lb subventionnées. 1 bon PONEY.

Machinerie: 3 tracteurs dont un Ford diesel No 3000 avec "power steering" et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier, fourche à balles et de pelle à neige, un tracteur Ford No 2000 au gaz, en très bonne condition avec seulement 1700 hres d'ouvrage et "power steering", et un tracteur David Brown No 880 en bonne condition; presse à foin Ford No 530 sur prise de force; 2 voitures avec montants à foin; monte-balles neuf avec fond de toile; conditionneur à foin; presse à foin Oliver; remorque Tandem avec pompeuse à cylindre; herse à ressorts Case avec att. 3 pts; semeuse à 13 disques combinée pour engrais chimiques; épandeur à chaux; herse à roulettes 12 X 24, modèle traînant; épandeur à fumier Oliver d'une capacité de 140 minots sur prise de force; rouleau de fer; charrieuse à 2 raies avec att. 3 pts; niveleuse avec att. 3 pts; un Bulk Tank Sunset d'une capacité de 400 gals; trayeuse De Laval avec moteur, compresseur et 5 chaudières dont 3 Surge; bassin de lavage; 4,500 balles de beau foin; grande quantité d'ensilage de blé d'inde; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

CONDITIONS COMPTANT ou PRÉ de BANQUE AUSSI à VENDRE au complet ou en partie. La ferme d'environ 126 arpents avec bonnes bâtisses.

Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTE

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, Cowansville, Qué. 263-0670 263-1434

prise de force; voiture avec montant à foin; remorque avec pompeuse; herse à ressorts 3 sections; banc de scie; niveleuse avec att. 3 pts; charrieuse Massey-Ferguson à 3 raies avec att. 3 pts; charrieuse-défonceuse avec att. 3 pts; réservoir à gaz; moulin à faucher de 7 pi. avec att. 3 pts; semeuse Massey-Ferguson à 15 disques combinée pour engrais chimiques et avec embrayage (clutch); épandeur à phosphate avec att. 3 pts; souffleuse à neige avec att. 3 pts; meule d'émeri avec moteur; 2 groupeurs avec att. 3 pts; remorque à 2 roues; monte-balles de 24 pi. avec moteur; herse à roulettes Massey-Ferguson 12 X 24; scie mécanique Pioneer; batterie électrique; compresseur à air; 3,500 balles de beau foin; 20 sacs de phosphate; un silo d'ensilage de blé d'Inde 12 X 24; le silo vide avec couverture (à être démonté); tout le stock de hangar; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

Équipement de LAITERIE: une trayeuse Chore Boy avec moteur, compresseur, tuyauterie galvanisée de 1 1/2 po. et 3 chaudières Chore Boy; Bulk Tank Harvestley d'une capacité de 1976 lb; bassin de lavage; réservoir à eau chaude; convoyeur à fumier avec chariot; et un éventail électrique.

Équipement de SUCRERIE: Évaporateur Teknik 4 X 16 presque neuf; 1450 chaudières à séve de 2 gals incluant 150 en aluminium, 100 en Polythène et 1200 galvanisées; 1000 couvercles; 3,000 chaudières dont 2,000 en aluminium et 1,000 galvanisées; réservoir à ramasser; et 2 bassins d'emmagasinage (600 et 400 gals).

CONDITIONS COMPTANT ou PRÉ de BANQUE AUSSI à VENDRE au complet ou en partie.

La ferme d'environ 250 arpents située juste en face du Lac Cristal. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTE

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, Cowansville, Qué. 263-0670 263-1434

VENTE PAR ENCAN

de 40 vaches à lait HOLSTEIN dont plusieurs sont enregistrées Lundi, le 14 janvier 1974, à midi précis, dans le local DES ENCANS DE LA FERME INC. sur la route transcanadienne, à St-Hyacinthe.

SERA VENDU: un excellent troupeau HOLSTEIN de 40 vaches et 2 taureaux enregistrés, étant le troupeau complet de M. Hector Parent de St-Robert. De ce nombre, 24 sont enregistrées avec papiers et la plupart proviennent de taureaux du centre de St-Hyacinthe. 15 sont fraîches ou auront vêler d'ici la fin de janvier, 9 vêlent en février, mars et avril, la balance en juin, juillet et août. Toutes ces vaches sont saillies à un taureau pur-sang de grande valeur.

SERA VENDU: aussi, 200,000 lb. de quota industriel, subside et mise en marché. Ce troupeau est un des meilleurs de la région.

ENCANTEUR

LES ENCANS DE LA FERME INC. Tél. (514) 772-2492 772-2259

ENCAN chez M. LÉO GAUTHIER ASCOT CORNER, 6 milles à l'est de Sherbrooke, Chemin voisin de la Salle O Grand R., Route No 1 Mercredi, 16 janvier 1974, à 100 p.m.

À VENDRE: 55 têtes HOLSTEIN de choix comprenant: 35 vaches dont 15 saillies artificiellement Maine-Anjou devant vêler janvier et février, aussi plusieurs fraîchement vélées dans les dix dernières journées; 12 taures de 2 ans saillies artificiellement Maine-Anjou et Hereford; 1 taureau de 1; un HOLSTEIN d'excellente qualité; 1 taureau

de 6 mois; 6 taures de 6 à 10 mois. QUOTA DE LAIT: industriel sera vendu par tranches de 12,000 livres, 325,000 livres en tout.

MACHINERIE: tracteur Massey-Ferguson 165, modèle 1973 avec pelle avant, avec seulement 247 heures d'usage, comme neuf, servo-direction, tout équipé, diesel; tracteur Massey-Ferguson 135, diesel avec cabine, seulement 940 heures d'usage, modèle 1971, comme neuf; M-F no 124, presse à foin, modèle 1973, comme neuf; faneuse à foin Fahr, modèle 1972, comme neuf; râtelier de côté New-Holland no 56R, comme neuf; faucheuse à foin, M-F, modèle 1971, comme neuf; charrieuse M-F à 2 raies, conditionneur à foin John Deere; rouleau en acier; semeuse à grain; herse à disques M-F, 28 disques, attelage 3 pts; herse à ressorts M-F, attelage 3 pts; M-F no 9 presse à foin, 2 ans d'usage, comme neuf; charrieuse John Deere à 2 raies hydrauliques; scie à chaîne Pioneer no 620; 4 wagons de ferme avec brancards à foin; 2 sets de chaîne à anneaux pour tracteur; épandeur à fumier M-F sur prise de force, capacité 130 minots; épandeur à engrais chimiques Bagball, attelage 3 pts, comme neuf; convoyeur à foin Allied, 140 pi. de long, avec 2 moteurs électriques; 6,000 balles de foin de qualité extra bon; réservoir à lait Woods, capacité 250 gals, avec banc de glace; bassin à lavage double en acier inoxydable; trayeuse Surge; installation pour 40 vaches; 4 chaudières Surge; réservoir à eau chaude Coleman, capacité de 30 gals avec gaz propane; 2 sets de tondeuses Stewart, comme neufs; contrôle de clôture électrique 110 volts. Tous les petits outils de ferme, chaînes, pelles, fourches, etc.

Tout doit être vendu sans réserve. Conditions de vente: 1) comptant sur machinerie de \$1,000 ou plus, balance payable dans 30 jours.

Raison de vente: accident. Pour information appeler ou écrire:

ART BENNETT,

Encanteur bilingue et directeur des ventes Sawyerville, P.Q. Tél. (819) 889-2272

ATTENTION!

ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1973, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GEO. ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ SUD, C.T.E. St-Hyacinthe, Tél. 792-3595.

JE SUIS ACHÉTEUR

de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'encans dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: LÉO DASTOUS, Encanteur licencié, bilingue, LAURIÉVILLE, C.T.E. MÉGANTIC. Tél. (819) 365-4419. Propriétaire de l'Industrie Blocs de Ciment, THERMOSEN, LAURIÉVILLE.

ATTENTION Cultivateurs.

Je vous offre mes services pour tous genres de ventes par Encan; je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, C.T.E. Mégantic. Tél. (819) 362-7240.

À VOTRE SERVICE

pour tous genres d'encans. Estimation sur demande. COLBERT ET FRÈRE, ENCANTEURS LICENCIÉS, STE-GERTRUDE, C.T.E. NICOLET. Tél. (819) 297-2711 ou 297-2420.

Prix des provendes aux meuneries du Québec

N.D.L.R. — Le prix d'achat des céréales fourragères peut être calculé de diverses façons et il est assez difficile pour le producteur agricole d'établir ce qu'il en coûte effectivement aux meuneries du Québec pour s'approvisionner.

L'Office Canadien des Provendes vient de rendre publique une nouvelle étude qui révèle, pour la première fois, les prix pondérés payés par les meuneries pour les céréales de base. Cette étude porte sur les deux quinzaines se terminant le 30 novembre 1973 et le 14 décembre 1973.

Ainsi, la moyenne des prix au cours des deux semaines se terminant le 30 novembre, compte non tenu du subside, s'établissait aux meuneries à \$3.76 le boisseau de blé, \$1.61 le boisseau d'avoine et \$2.50 le boisseau d'orge.

Si on prend comme point de comparaison les prix du commerce libre dans les Prairies, en tenant compte des marges qui doivent s'ajouter pour le transport entre le lieu d'origine et la Tête des Grands-Lacs et ensuite jusqu'à destination, au Québec, on obtient les prix suivants pour la même période: \$3.83 (blé), \$1.63 (avoine) et \$2.55 (orge). Les marges utilisées sont fixes et établies comme suit: 0.61 cts/boisseau blé, dont .18 1/4 pour le transport des Lacs au Québec, .39 1/2/boisseau, l'avoine, dont .16 cts et .46 cts 1/2 le boisseau d'orge, dont 17 cts 1/2.

La quinzaine suivante se terminant le 14 décembre révèle une hausse générale des prix et encore là, il ressort que les prix du commerce libre dans les Prairies, plus les deux marges précitées se comparent avantageusement avec les prix moyens basés sur la facturation aux meuneries du Québec. Ainsi les prix en vigueur le 7 décembre dans les Provinces d'origine, plus le différentiel s'établissaient à \$3.90, \$1.70 et \$2.62 pour le blé, l'avoine et l'orge respectivement.

Aux meuneries un relevé des prix moyens indique \$3.79, \$1.72 et \$2.57 pour les mêmes céréales.

L'urée dans l'alimentation des bovins

Les éleveurs de bovins devraient procéder avec soin à l'utilisation de l'urée dans les rations à forte teneur en grain comme l'orge et l'avoine, car cela pourrait aller jusqu'à constituer un facteur négatif de croissance pour les bovins de boucherie.

Suite à une expérience sur l'emploi d'urée dans diverses rations d'engraissement, un chercheur d'Agriculture Canada a réussi à démontrer que l'addition d'urée était profitable dans le cas d'une ration à forte teneur en énergie mais à faible teneur en protéine.

On aurait donc tort de croire qu'une simple addition d'urée à n'importe quelle ration peut maximiser les gains. Au contraire, la présence d'urée en trop forte quantité dans l'alimentation des bovins peut même être toxique.

des agneaux de race pure. Un chercheur d'Agriculture Canada a noté à la vente des différences de poids allant jusqu'à 10 lb. De plus les agneaux croisés ont un meilleur taux de survie.

Du côté des brebis, le croisement amène un taux d'agnelage et de portées doubles plus élevé.

Bourse à l'heure avancée

La Bourse des denrées de Winnipeg avancera d'une heure sa séance en ce qui a trait aux contrats à venir dans les compartiments des céréales, des oléagineuses et du boeuf et ce à compter de lundi, le 7 janvier.

Des agneaux plus gros et plus nombreux

Les agneaux grossissent plus vite et les brebis produisent davantage lorsqu'elles sont croisées.

C'est la vigueur hybride qui assure aux agneaux croisés des poids moyens au sevrage et à vente supérieurs à ceux

Brevets d'Invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

BESOIN DE QUOTAS DE PONDEUSES

Un aviculteur ayant bonnes bâtisses a un urgent besoin de quotas afin de pouvoir remplir ses bâtisses. Prêt à payer le prix du marché. Veuillez vous adresser à:

Casler Postal 334, Victoriaville, Québec.

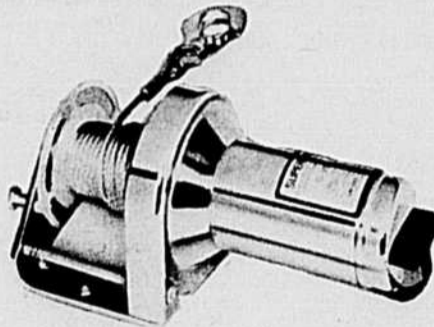
UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale. Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Assurances Tanguay Inc.

4489 PAPINEAU — MONTRÉAL — TÉL.: 527-4161



TREUIL

(WINCH)
12 VOLTS

Câbles galvanisés de 45 pieds, poulies incluses

- CAPACITÉ: ● inclinaison 5%: 9,000 lb
● inclinaison 20%: 4,600 lb
● vertical: 1,500 lb

MODÈLES de \$69.95 à \$139.95

Quantité limitée — Prix du gros

Découper et retourner à: **SUPERWINCH INC.**
CASE POSTALE 1
La Terre de chez nous
515 Viger, Montréal, H2L 2P2

Je désire de plus amples informations sur SUPERWINCH

NOM

ADRESSE

TÉL:

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

Jeu, le 3 janvier 1974

Semaine se terminant le 5 janvier 1974

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS
(Sous glace)

moins de 4 lb	51c-53c
4 lb et moins de 5	60c-62c
5 lb et moins de 6	71c-72c
6 lb et plus	72c-74c

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	59c-60c
5 lb et moins de 6	59c-60c
6 lb et plus	59c-60c

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	76c-78c
10 lb et moins de 16	85c-87c
16 lb et plus	72c-74c
Canards	89c-92c

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS
À griller

moins de 5 lb	31¼c
5 lb et moins de 6	31¼c
6 lb et moins de 7	31¼c
7 lb et plus	37c

POULES

Moins de 5 lb	20c
5 lb et moins de 6	20c
6 lb et moins de 7	20c
7 lb et plus	27c

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	43c
12 lb et moins de 20	47c
20 lb et plus	42¼c

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur pour la semaine se terminant le 12 janvier 1974

Ces prix sont fournis par Le Ministère Fédéral de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par la Fédération des Producteurs d'oeufs du Québec

	Producteurs		Distributeurs	
	Manitoba	Ontario	Manitoba	Ontario
A-Extra-Gros	62c	64c	72c	82c
A-Gros	61c	63c	71c	81c
A-Moyens	57c	60c	68c	78c
A-Petits	46c	52c	54c	64c
A-Pee-Wee	nil	nil	30c	40c
En vrac				03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

NOVEMBRE 1973

% des Quotas produits payable en Classe 1	94.63%
Prix de la Classe 1	\$8.65
Prix moyen du lait excédentaire	\$5.16

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.4% de matière grasse; le différentiel est de \$0.06 par .1%).

Source: Fédération des Producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE le 5 janvier 1974
F.A.B. MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 70c — 93, 71c. Prix de vente par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb., 71c.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 38c à 45c. Procédé rouleaux, 38c à 45c. Aliments du bétail, sacs, 34c à 36¼c. Poudre de lait de beurre, animal 32c à 34c. Poudre de lait de beurre comestible 34¼c à 35c.

Poudre de lacto-sérum (petit lait de fromage): 07c à 7¼c. Lait évaporé, caisse 48/16 \$10.70.

Du 26 décembre 1973 au 1er janvier 1974

Prix du fromage: blanc 78.9c, coloré 79c.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. mardi, le 8 janvier 1974

FRUITS

POMMES: Wolf River 3.50/boisseau, Russet 6.00, McIntosh 5.50 — 6.00/boisseau, 6.60/8 cellos de 5 lb, Cortland 4.50/boisseau, 5.75/8 cellos de 5 lb.

LÉGUMES

BETTERAVES: 2.50/50 lb, 1.50/25 lb, 1.75 — 2.00/12 cellos de 2 lb.
CAROTTES: 1.75 — 2.00/50 lb, 2.50 — 2.75/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, mini 3.50/20 cellos de 12 oz.
CHOUX: Verts 3.00 — 3.25/16, Rouges 3.00/12, Savoy 3.00 — 3.25/12.
CHOUX CHINOIS: 3.00 — 3.25/12.
OIGNONS: Jaunes moyens 4.00 — 4.25/50 lb, 5.00 — 5.50/24 cellos de 2 lb, 0.65/10 lb, Jaunes gros 5.00 — 5.50/50 lb, Rouges moyens 4.00 — 4.25/50 lb.
PANAIS: 2.50 — 2.75/12 cellos de 2 lb, 1.50/20 lb.
POIREAUX: 1.75 — 2.00/doz de paquets.
RUTABAGA: Ordinaire 2.50 — 3.00/50 lb, Ciré 3.60/50 lb.
POMMES DE TERRE: 2.75 — 2.85/50 lb, 1.50 — 1.55/25 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: Québec No 1 2.80 — 2.90/50 lb, 1.55 — 1.60/25 lb, I.P.-E. 4.55 — 4.75/75 lb, 3.50 — 3.60/50 lb, 1.90 — 2.00/25 lb, 0.84 — 0.89/10 lb, N.-B. 3.15 — 3.25/50 lb, 1.75 — 1.85/25 lb, 0.72 — 0.74/10 lb.

Prix pondérés des céréales fourragères (Tête des Grands Lacs)

En vigueur au cours de la quinzaine du 7 au 20 janvier 1974

	100 Boisseau livres
Tous blés:	\$3.80% \$6.34
Toutes avoines:	1.54% 4.54
Orge:	2.48% 5.18

N.B.: le calcul des prix au boisseau s'obtient en ajoutant la marge qui suit: 42¼c (tous blés), 23¼c (toutes avoines) et 28¼c (orge). La base est obtenue à partir de renseignements colligés par l'Office des produits agricoles et provenant de la moyenne des prix dans les parcs d'engraissement, meuneries et grandes entreprises agricoles des Prairies.
(Prix: courtoisie Office Cdn des provendes).



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi le 7 janvier 1974: 624 bovins, 921 veaux, 66 porcs, 19 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins, lundi, étaient nombreuses et se composaient surtout de vaches de type laitier de diverses qualités. Les quelques bouvillons offerts en vente étaient de qualité commune. Toutes les catégories étaient en demande et le marché était actif. Les prix payés pour les bouvillons, taures et vaches étaient stables comparés à la semaine dernière, tandis que les taureaux rapportaient des prix quelque peu plus élevés.

Lundi, les arrivages de veaux étaient très nombreux et étaient surtout vendus pour fin d'abattage. Toutes les catégories étaient en demande et le marché était actif. Les veaux d'abattage rapportaient des prix stables comparés à ceux de la semaine dernière, tandis que les veaux de remplacement avaient une tendance à la hausse.

BOUVILLONS

A-1-2	45.50-46.25
A-3	aucun
A-4	aucun
Communs	37.50-37.75

VACHES

D-1-2	aucune
D-3	37.00-39.75
D-4	30.00-36.75

VEAUX DE LAIT

Bons	65.00-75.00
Ventes jusqu'à	77.50
Moyens	50.00-64.00
Communs	25.00-49.00
De remplacement	45.00-86.00

TAUREAUX

A-1-2	39.50-47.00
A-3	49.75

TAURES

A-1-2	aucune
A-3	aucune
A-4	aucune
Communes	37.50-43.75

AGNEAUX

Bons	50.00
Communs	aucun
Légers	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	15.00

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés du 4 janvier 1974
Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon (en vrac par wagon complet)

Montréal Québec Trois-Rivières Sorel

Blé	6.44
Orge	5.37
Avoine	5.19
Maïs américain (Jaune, no 3)	5.55
Maïs ontarien (Jaune, no 3C.E.)	5.65

Prix non disponibles

MONTRÉAL

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1972
Son de blé	5.70		
Gru rouge de blé	5.45		
Tourteau de soya 49%	11.25		
Tourteau de soya 44%	10.25		
Tourteau de colza 34%	7.50		
Luzerne déshydratée (100,000-A)	6.50		

Prix non disponibles

Source: Office canadien des Provenendes

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO lundi, le 7 janvier 1974

Porcs	53.60-53.70
moyenne	53.64
Truies	44.55-44.85
moyenne	44.70

Prix payés à TORONTO la semaine dernière

Porcs	53.70-58.20
moyenne	55.22
Truies	44.35-44.75
moyenne	44.60

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario.

Hôtel-Motel "Le Baron", Sherbrooke, P.Q.

SÉMINAR '74

ASSOCIATION
DES ÉLEVEURS DE BOVINS DE BOUCHERIE
DU QUÉBEC

LES 19 ET 20 JANVIER

le potentiel, l'avenir et l'orientation
de l'élevage du bovin de boucherie
au Québec



SAMEDI LE 19 JANVIER 1974:

- 8.00 hres a.m. INSCRIPTION
- 9.30 hres a.m. ASSEMBLÉES ANNUELLES DES ÉLEVEURS ABERDEEN-ANGUS, SHORTHORN, CHAROLAIS
- Midi VISITE DE L'EXPOSITION
- 1.30 hre p.m. ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BOVINS DE BOUCHERIE DU QUÉBEC (JOINT BEEF BREED)
- 3.00 hres p.m. CONFÉRENCE: "LE POTENTIEL, L'AVENIR ET L'ORIENTATION DE L'ÉLEVAGE DU BOVIN DE BOUCHERIE AU QUÉBEC". DR. CAMILLE BERNARD, régisseur de la ferme expérimentale de Lennoxville.
- 3.30 hres p.m. ASPECTS PARTICULIERS DU THEME. EXPOSÉS ET PANEL AVEC MM. GÉRARD PARADIS, naisseur, ORANCE MAINVILLE, finisseur, ROBERT SOUCY, salaison, DR RAYMOND BREAULT, vétérinaire.
- 5.30 hres p.m. RENCONTRES INDIVIDUELLES, VISITE DE L'EXPOSITION ET COCKTAIL
- 7.00 hres p.m. BANQUET ET CONFÉRENCIER
- 8.30 hres p.m. TEMPS LIBRE ET VISITE DE L'EXPOSITION
- 9.30 hres p.m. "LE P'TIT BAL DU PASTOUREAU ET D'LA PASTOURELLE" DANSE (Musique folklorique et moderne par les Melotones)

DIMANCHE LE 20 JANVIER 1974

- 10.30 hres a.m. "LE RÔLE DES RACES PURES DANS L'ÉLEVAGE DU BOVIN DE BOUCHERIE". Conférencier: M. HUGH PECKHAM du Centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe.
- 11.30 hres a.m. "L'ALIMENTATION DANS L'ÉLEVAGE DU BOVIN DE BOUCHERIE AU QUÉBEC", exposés et panel: MM. ROBERT FILION, Coopérative Fédérée de Québec; GABRIEL COSSETTE, Fédération des Producteurs de maïs; ROBERT LABERGE, éleveur professionnel; JACQUES JUBINVILLE, agronome.
- 1.00 hre p.m. LUNCH
- 2.30 hres p.m. "LA CONSOMMATION DES VIANDES BOVINES, SON AVENIR." Conférencière, Mme MICHÈLE LEJEUNE, représentante de l'Association des Consommateurs.
- 3.00 hres p.m. "LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE D'ÉLEVAGE DU BOVIN DE BOUCHERIE", exposés et panel: MM. Donald DIONNE, Banque de Montréal; MICHEL ST-PIERRE, Banque d'Expansion Industrielle; VIATEUR DAOUST, Crédit Agricole Fédéral; GILLES THIBAUT, Crédit Agricole Provincial.
- 4.30 hres p.m. "MARKETING & MERCHANDISING, OUTILS MODERNES AU SERVICE DE L'EXPANSION DU COMMERCE DU BOVIN DE BOUCHERIE AU QUÉBEC." M. PIERRE COMTOIS, C.A.
- 5.00 hres p.m. "L'UPA, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DU MONDE AGRICOLE". Conférenciers: MM. PAUL COUTURE, Président de l'UPA et éleveur; MAURICE MERCIER, directeur du Service de la Mise en Marché de l'UPA.
- 6.00 hres p.m. "LE COMMERCE BOVIN QUÉBÉCOIS, UNE AFFAIRE D'AVENIR". Conférencier: M. GUY-C. GAUVIN, éleveur, président de l'Association Charolaise du Québec, directeur national des Producteurs de boeuf au Canada.
- 6.20 hres p.m. "L'ONTARIO, UN EXEMPLE DYNAMIQUE". Conférencier: M. CHARLEY GRACEY, secrétaire général du Canadian Cattlemen Association.

Pour plus d'informations, demandez notre dépliant en écrivant au

COMITÉ DU SEMINAR, C.P. 405, Ayers Cliff, P.Q.